Le Guide

Méry-sur-Oise
2024 . 2025

Ville de Méry sur Oise

Méry-sur-Oise
Le Guide
2024 . 2025

Sommaire

Fiche d'identité 3
LE MOT DES ÉLUS 5
PATRIMOINE DE LA VILLE 6
- Église 6
- Château de Méry 7

CONSEIL MUNICIPAL 8
VIE MUNICIPALE 10
- Les commissions municipales 10
- Les syndicats intercommunaux 12
- Les commémorations 13

INTERCOMMUNALITÉ 14
VIE PRATIQUE 16
- Les services municipaux 16
- État civil / Démarches administratives 17
- État civil / Élections 18

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ 20
- Police municipale 20
- Gendarmerie nationale 21
- Justice et aide aux victimes 21

CADRE DE VIE 22
- Urbanisme 22
- Services techniques 27
- Environnement 28
- Transports 31

ENFANCE - JEUNESSE 32
- Petite enfance 32
- Enfants de 3 à 11 ans 33
- Séjours vacances / Associations 36
- Adolescents et Jeunes 37

SOLIDARITÉ 38
- Vie sociale 38
- Logement / Handicap 39
- Seniors 40
- Associations sociales et solidaires 42

SPORT 43
- Équipements sportifs 44
- Associations sportives 46

CULTURE 65
- La Luciole 65
- Micro-Folie / Animations culturelles 66
- Médiathèque 67
- Associations culturelles / Loisirs 68
- Les salles associatives 79

SORTIR, SE DIVERTIR 80
ÉCONOMIE LOCALE 82
- Marché de Méry / Associations locales 83
- Commerces et entreprises 84

NUMÉROS UTILES 96
SANTÉ 98
- Maison de santé 98
- Consultation au Pavillon de l'Horloge 98
- Annuaires des professionnels de santé 99

PLANS 103
INDEX DES PARTENAIRES 108

HÔTEL DE VILLE

14, avenue Marcel Perrin
01 30 36 23 00
population@merysuroise.fr

Horaire d'ouverture au public :
Du lundi au jeudi
De 8h30 à 12h et de 13h à 17h
Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30
Le samedi de 8h30 à 12h

MÉRY DANS LA POCHE !

Simple et intuitive, cette application facilite votre quotidien et vous permet de trouver rapidement toutes les informations pratiques et utiles de votre ville, où que vous soyez !

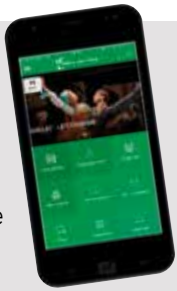

- **Actualités**
- **Scolarité et loisirs**
- **Informations pratiques**
- **Signalements**

Disponible sur App Store — Téléchargez sur Google play

Flashez-moi

www.merysuroise.fr
@villemerysuroise

Publication et Rédaction :
Ville de Méry-sur-Oise
Photos : Ville de Méry-sur-Oise
Dépôt légal : 2024
Mise en page / Impression / Régie Publicitaire :
LVC Communication
Tél. : 01 49 39 05 85
Courriel : contact@lvccommunication.fr
Imprimé en 4500 exemplaires

PEFC 10-31-1319 — Promouvoir la gestion durable de la forêt — www.pefc-france.org
IMPRIM'VERT

MÉRY-SUR-OISE

7j/7
24h/24

07 86 62 57 29

CONVENTIONNÉ CPAM

TOUTES DISTANCES

TRANSFERT GARE/AÉROPORT

NH ELEC

POUR TOUS VOS TRAVAUX EN ÉLECTRICITÉ

DÉPANNAGE - URGENCE
- dépannage électrique
- recherche et identification de panne

RÉPARATION & RÉNOVATION
- réparation tableau électrique
- réparation matériel électrique
- réparation des luminaires

INSTALLATION ÉLECTRIQUE
- installations tableau électrique, matériel électrique, radiateur, VMC, luminaire
- programmation radiateur électrique

DIAGNOSTIQUE & MISE EN CONFORMITÉ
- test et diagnostic électrique
- mise aux normes, mise à la terre

06 46 74 06 55
contact.nhelec@gmail.com
50 chemin de pontoise
95540 Méry-sur-Oise

-10%
de remise sur votre devis sur présentation de ce coupon

SOCIETE PREVOST

Installation de
Fenêtres PVC, bois, alu
Volets roulants
Stores
Dépannages
Révisions

DEPUIS PLUS DE 25 ANS À VOTRE SERVICE

Société Prevost
6 ter av. Marcel Perrin à Méry-sur-Oise / 12 rue des Alouettes à Eaubonne
01 71 04 73 83 • 06 09 45 51 80
contact@societeprevost.fr
www.societeprevost.fr

FFB

RGE QUALIBAT

Fiche d'identité

La commune de Méry-sur-Oise se situe dans le département du Val d'Oise, à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Paris.

Implantée sur les bords de l'Oise, en bordure du Parc Naturel Régional du Vexin, Méry-sur-Oise se trouve à l'extrême limite de la grande couronne urbanisée de la région parisienne.

Maire : Pierre-Edouard ÉON

Population : 10 117 habitants

Superficie : 1 120 hectares

Canton : Saint-Ouen l'Aumône

Intercommunalité : Communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts (CCVO3F)

Circonscription du Val d'Oise : 2e

Près de 80 associations ou sections associatives
Plus de 40 commerces de proximité, 1 marché
5 groupes scolaires, 1 collège.

eco SOUFFLE
solutions d'avenir en isolation responsable

ISOLATION
Thermique &
phonique

- TOITURE
- COMBLE
- PLANCHER

06 46 74 06 55
www.ecosouffle.fr
50 Chemin de Pontoise - 95540 Méry sur Oise
RGE ECO artisan

Taxi
Lise Justinvil

06 07 88 60 41

Tous transports
Toutes distances
Conventionné sécurité sociale
TAXIS CPAM

KEYMEX
IMMOBILIER

VOS EXPERTS IMMOBILIERS
VOS VOISINS AVANT TOUT !

FABIEN FRAMERY
06 83 92 15 68

ÉLISE MASSART
06 30 35 51 62

Expertise
Photos Pro
Diagnostics
Offerts*

Méry-sur-Oise | Frépillon

Centre KEYMEX IMMOBILIER - Siège Social : 590 Rue Jean Renoir - 60230 CHAMBLY - RCS COMPIEGNE 889022950
Code APE 8831Z - Carte T n° CPI 6003 2020 000 044 87 - Fabien Framery RSAC 921 243 218
Élise Massart RSAC 850 795 113 - *dans le cadre d'un mandat Keymex

Chères Mérysiennes,
Chers Mérysiens,

Comme chaque année, la rentrée est l'occasion de vous adresser la nouvelle édition du Guide pratique de Méry-sur-Oise.

Il est conçu pour vous accompagner dans votre quotidien, que vous soyez Mérysien de longue date ou nouvellement arrivé(e) dans notre commune. Vous y trouverez des informations utiles sur les services publics de la ville et de notre communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts, sur nos associations et nos commerçants.

Par la qualité de ses services publics, de ses équipements de loisirs, sportifs et culturels, la diversité de ses manifestations municipales et de sa programmation culturelle, Méry affirme son caractère de commune jeune, active et sportive !

2025 marquera une étape importante pour l'éducation de nos enfants avec la livraison en septembre d'un nouveau groupe scolaire. Nous lancerons aussi la construction de notre deuxième gymnase, pour favoriser les pratiques sportives de nos scolaires et de nos associations qui, toute l'année, contribuent à la vitalité de Méry.

Nous tenons spécialement à remercier les annonceurs, entreprises, artisans et commerçants de Méry et des communes alentour, qui rendent possible la distribution gratuite de cet ouvrage. Ayez à cœur de leur accorder votre préférence pour les remercier de leur partenariat avec votre ville et soutenir le commerce et les artisans de proximité.

Pour rester connectés à l'actualité de Méry, consultez régulièrement les supports de communication que nous diffusons pour vous. Le Mérydien, notre magazine mensuel, nos pages Facebook ou Instagram, notre application "Méry dans la poche" à télécharger sur votre mobile et, très bientôt, notre nouveau site internet.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et une année 2024/2025 riche de projets, de réussites et de moments heureux de convivialité !

Pierre-Edouard ÉON
Maire de Méry-sur-Oise

Catherine GAUTIER
Adjointe au Maire,
déléguée aux Associations et
aux Manifestations municipales

Église

Méry tire son origine des bois qui l'entourait. En 862, sous le règne de Dagobert, un règlement des moines de l'Abbaye de Saint-Denis autorise les charpentiers à exploiter les bois pour les constructions. À cette époque, les communautés bénédictines étaient nombreuses, opulentes et florissantes, sous l'influence de la puissante abbaye de Saint-Denis. D'où le vocable de l'église de Méry.

Les invasions normandes, ayant décimé les lieux, c'est en 1485 que Charles d'Orgemont, trésorier du roi Charles VII, redonne à l'ancien château "une maison de campagne" son éclat. Il réunit ses propriétés de Méry et sa seigneurie de Mériel, et reconstruit l'église ruinée pendant la guerre de Cent Ans.

L'histoire de l'église et de son château sont étroitement liées. La chapelle seigneuriale donne directement accès au château où se sont succédé les familles prestigieuses, à commencer par les d'Orgemont, dont un fils fut échanson du Roi, qui y reçurent Henri IV. Mais les guerres de religion font rage, et en 1589 la région est à nouveau dévastée dont l'abbaye de Maubuisson, l'abbesse bénédictine est recueillie au château.

À partir de 1597, Antoine de Saint-Chamans entreprend la remise en état de l'église. Puis Samuel Bernard, banquier de Louis XIV, et plus tard les hautes familles de magistrats, les Molé, les Lamoignon : Édouard François Molé épouse Louise de Lamoignon -son père sera le dernier garde des Sceaux de Louis XVI-, y assistent aux offices.

À la Révolution, Édouard François est arrêté, emprisonné, et guillotiné le 20 avril 1794 ; son épouse, Louise de Lamoignon dépouillée de tout, survit douloureusement avec les deux enfants qui lui restent, dans son domaine grandement détruit, jusqu'au mariage discret de sa fille Félicité dans l'église avec Christian de Lamoignon un oncle éloigné.

Félicité et son mari entretiennent les lieux : château et église. Leur fille épouse Adolphe de Ségur dont le père était ambassadeur de Louis XVI en Russie, puis grand maître de Napoléon. Sans enfant, ils transmettent leurs biens à leur neveu, Eugène de Ségur, époux de la comtesse née Rostopchine. Leur succède Edgard, un de leurs huit enfants, et sa descendance, qui seront propriétaires du domaine jusque dans les années 1970.

Orientée Est-Ouest, outre la nef de six travées, l'église n'a qu'un seul collatéral et une chapelle seigneuriale dans l'unique bras nord-est du transept, ce qui la rend originale. Construite dans le style gothique flamboyant fin XV^{e}, ses arcades et chapiteaux sont Renaissance. Le clocher est daté du XVI^{e} par les Bâtiments de France. Le chevet de l'église est quant à lui du XVII^{e}. À l'intérieur on peut y voir entre autres, à l'ouest un vitrail du maître verrier Max Ingrand installé dans la 2^{e} moitié du XX^{e} siècle.

Depuis la Révolution française, l'église est Bien National et elle est inscrite aux Monuments Historiques depuis 1915. C'est le lieu de culte catholique, toujours en service.

(source et documents : histoire seigneuriale de Méry-sur-Oise. Edgard de Ségur-Lamoignon et Joseph Depoin Connaissance des Arts H.S. n°151)

Les Amis de Saint-Denis

L'association a pour but de veiller à la restauration, l'aménagement et l'entretien de l'église Saint-Denis afin d'y faciliter l'exercice du culte et s'intéresse à toute recherche historique des lieux.

Présidente : Marie-Agnès Gillard

Renseignements :
amisdesaintdenis@gmail.com
11, rue de l'Érable
95540 Méry-sur-Oise

Le château de Méry

Le château

Installé sur le site d'un ancien monastère transformé en domaine seigneurial au XIIIe siècle, le château de Méry a été construit en 1375 par Pierre d'Orgemont. De cette première bâtisse subsiste aujourd'hui une salle voûtée à pilier central. C'est au XVIIe siècle que le château s'agrandit et prend son apparence actuelle. Le comte Antoine de Saint-Chamans, général d'Henri IV, et ses descendants font reconstruire les ailes sud et ouest, décorent la salle de chasse et modifient le décor des façades. Au XIXe siècle, la famille Ségur-Lamoignon devient propriétaire du château où elle accueille la comtesse de Ségur. La famille vendra le domaine en 1976 à Vivendi. En 2004, la Ville de Méry achète le château et son parc.

Le parc

Situé en plein centre-ville, le site s'étend sur 27 hectares. Le parc actuel a été aménagé au milieu du XIXe siècle sur le modèle du jardin à l'anglaise, un écrin de verdure où la nature prend le pas sur l'homme. Des jardins à la française originaux dessinés au XVIIIe siècle par le naturaliste Buffon puis modifiés par l'architecte Bertault au début du XIXe siècle, il reste l'allée qui mène au château. En 1847, le propriétaire des lieux, le comte Adolphe de Ségur, commande au paysagiste Louis-Sulpice Varé la transformation du parc sur le modèle du bois de Boulogne. Outre les arbres remarquables pluri-centenaires qui ornent aujourd'hui le site, le parc propose également un cheminement le long d'une "rivière anglaise" créée grâce à l'eau de la nappe phréatique. Depuis son rachat en 2004 par la commune, le parc compte une mare pédagogique, un parcours de promenade offrant aux citadins stressés un circuit salutaire pour retrouver calme et sérénité, un parcours de course à pied d'une longueur de 3,5 km avec jalonnement spécifique, créé en 2015.

Parc du château
3, avenue Marcel Perrin.
Le parc est ouvert tous les jours à l'exception des 1er janvier et 25 décembre
- **de 8h à 19h du 1er avril au 30 septembre**
- **de 8h à 17h du 1er octobre au 31 mars**

72 places de stationnement aménagées pour un accès direct au parc.

Retrouvez le plan de la promenade dans le parc du château ainsi que le plan du parcours de course à pied à la fin du guide.

Pierre-Edouard Éon
Maire
Vice-président du Conseil départemental du Val d'Oise
1er vice-président de la CCVO3F

Comprenant 29 élus, le Conseil municipal, issu des élections de 2020, est composé de 25 conseillers municipaux de la majorité, de la liste "Ensemble, réussir Méry !" (64.97% des suffrages exprimés), de trois conseillers municipaux d'opposition, de la liste "Engagé.e.s pour Méry" (22.55% des suffrages), et d'un conseiller municipal d'opposition, de la liste "Demain avec les Mérysiens" (12.53% des suffrages).

L'équipe municipale

Groupe de la majorité "Ensemble, réussir Méry !"

Alexandre Dohy
1er adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme, l'Environnement et aux Mobilités.
Conseiller communautaire

Marie-Claude Crespin
2e adjointe au Maire déléguée aux Affaires sociales, à la Solidarité et à la Petite enfance.
Conseillère communautaire

Rémi Du Peloux
3e adjoint au Maire délégué à la Jeunesse et au Sport
Conseiller communautaire

Laurence Barthélémi
4e adjointe au Maire déléguée à l'Enfance et aux Affaires scolaires
Conseillère communautaire

Hubert Marchais
5e adjoint au Maire délégué aux Travaux et à la Voirie

Catherine Gautier
6e adjointe au Maire déléguée aux Associations et aux Manifestations municipales
Conseillère communautaire

Bernard Rio
7e adjoint au Maire délégué aux Finances et aux Affaires générales
Conseiller communautaire

Stanislas Barthélémi
Conseiller municipal délégué aux Subventions et aux Nouvelles technologies
Conseiller communautaire

Jean-Marc Pecqueux
Conseiller municipal délégué à la Prévention et à la Tranquillité publique

Eric Lemaire
Conseiller municipal délégué aux Grands projets

Les conseillers municipaux de la majorité

Audrey Méri
Conseillère communautaire

Audrey Lys

Dominique De Goussencourt

Chantal Amicel

Grégory Crozzolo

Marie-France Hoffmann

Pascal Franck

Frédérique Bacquet

Eric Leroyer

Sandrine Crozat

Patrice Renard

Élodie Teixeira

Denis De Goussencourt

Nathalie Jouneau

Les conseillers municipaux de l'opposition

"Engagé.e.s pour Méry"

Jérôme Durieux
Conseiller communautaire

Maureen Van Rensbergen

Frédéric Legiemble

"Demain avec les Mérysiens"

Stéphane Imbert

Les commissions municipales

Les commissions municipales ont pour rôle de préparer les décisions du Conseil municipal.

Les élus traitent des sujets, donnent leur avis et émettent des propositions. Chaque commission est présidée de droit par le Maire et animée par un vice-président.

FINANCES, AFFAIRES GÉNÉRALES, INTERCOMMUNALITÉ

Vice-président : Bernard RIO

Membres titulaires : Patrice RENARD, Denis De GOUSSENCOURT, Marie-France HOFFMANN, Stanislas BARTHÉLÉMI, Sandrine CROZAT, Jean-Marc PECQUEUX, Hubert MARCHAIS, Frédéric LEGIEMBLE, Stéphane IMBERT.

URBANISME, TRAVAUX, ENVIRONNEMENT, MOBILITÉS

Vice-présidents : Hubert MARCHAIS, Alexandre DOHY

Membres titulaires : Eric LEMAIRE, Chantal AMICEL, Eric LEROYER, Bernard RIO, Rémi DU PELOUX, Audrey LYS, Jérôme DURIEUX, Stéphane IMBERT.

AFFAIRES SOCIALES, PETITE ENFANCE, AFFAIRES SCOLAIRES

Vice-présidentes : Marie-Claude CRESPIN, Laurence BARTHÉLÉMI

Membres titulaires: Élodie TEIXEIRA, Nathalie JOUNEAU, Dominique De GOUSSENCOURT, Grégory CROZZOLO, Pascal FRANCK, Catherine GAUTIER, Jérôme DURIEUX, Stéphane IMBERT.

SÉCURITÉ, COMMERCE, VIE ÉCONOMIQUE

Vice-président : Jean-Marc PECQUEUX

Membres titulaires: Eric LEMAIRE, Élodie TEIXEIRA, Grégory CROZZOLO, Audrey MERI, Stanislas BARTHÉLÉMI, Sandrine CROZAT, Eric LEROYER, Frédéric LEGIEMBLE, Stéphane IMBERT.

JEUNESSE, SPORT, CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

Vice-présidents: Rémi DU PELOUX, Catherine GAUTIER

Membres titulaires: Pascal FRANCK, Audrey LYS, Frédérique BACQUET, Nathalie JOUNEAU, Dominique De GOUSSENCOURT, Eric LEMAIRE, Maureen VAN RENSBERGEN, Stéphane IMBERT.

SECRÉTARIAT DU MAIRE
Hôtel de Ville
14, avenue Marcel Perrin
Tél. : 01 30 36 23 30
Mail : secretariat.du.maire@merysuroise.fr

Les syndicats intercommunaux

Les syndicats intercommunaux permettent aux collectivités de travailler ensemble sur des sujets aussi divers que la distribution de l'eau, l'électricité, les transports scolaires, le traitement des déchets ménagers...

Ce sont obligatoirement des élus qui représentent leur ville.

Syndicat Intercommunal de Transport d'Élèves (SITE)

Titulaires : Laurence BARTHÉLÉMI, Eric LEROYER
Suppléants : Marie-Claude CRESPIN, Grégory CROZZOLO

Syndicat Intercommunal d'Étude et de Réalisation d'équipements d'intérêt général du lycée de Taverny (SIEREG)

Titulaire : Chantal AMICEL
Suppléant : Grégory CROZZOLO

Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF)

Titulaire : Pierre-Edouard ÉON (Vice-président)
Suppléant : Eric LEMAIRE

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Oise Sud (SIAVOS)

Titulaires : Pierre-Edouard ÉON (Président), Hubert MARCHAIS, Alexandre DOHY
Suppléants : Bernard RIO, Eric LEMAIRE, Patrice RENARD

Syndicat départemental d'énergies du Val d'Oise (SDEVO)

Titulaire : Alexandre DOHY
Suppléante : Marie-France HOFFMANN

Syndicat pour la mise en place de la collecte sélective (TRI-ACTION)

Titulaires : Hubert MARCHAIS, Alexandre DOHY (Vice-président)
Suppléants : Jean-Marc PECQUEUX, Grégory CROZZOLO

Syndicat Mixte pour la Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise

Titulaire : Élodie TEIXEIRA
Suppléante : Marie-Claude CRESPIN

Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt autour d'un projet de nouvelle Forêt (SMAPP)

Titulaire : Pierre-Edouard ÉON (Vice-président)
Suppléante : Marie-France HOFFMANN

Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP)

Titulaire : Patrice RENARD
Suppléant : Bernard RIO

Les commémorations

La Municipalité de Méry-sur-Oise convie les habitants aux cérémonies commémoratives officielles.

- Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc : **19 mars**
- Célébration de la Victoire de la Seconde Guerre mondiale 1939 - 1945 : **8 mai**
- Libération de Méry-sur-Oise (1944) : **30 août**
- Signature de l'Armistice de la Première Guerre mondiale (1918) : **11 novembre**

Amicale des anciens combattants de Méry-sur-Oise

L'association est ouverte à tous. Les inscriptions se font à l'assemblée générale courant janvier/février.

Aide aux anciens combattants. Présence aux enterrements avec drapeaux pour les anciens combattants et aux cérémonies commémoratives.

Président : Cédric Carrara

Renseignements :
Tél : 06 13 59 12 18 / 06 71 68 34 08
aacmo95@gmail.com
Page Facebook : Amicale des Anciens Combattants de Méry-sur-Oise

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts (CCVO3F)

Méry fait partie de la Communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts (CCVO3F) qui regroupe 9 communes. Le Conseil communautaire est composé de 41 élus, Méry y dispose de 10 représentants qui ont été directement élus par les Mérysiens lors des élections municipales de mars 2020.

1, avenue Jules Dupré
95290 L'Isle-Adam
Tél. : 01 34 69 12 06
contact@ccvo3f.fr
www.ccvo3f.fr

FICHE D'IDENTITÉ DE L'INTERCOMMUNALITÉ CCVO3F

Président : Sébastien PONIATOWSKI
Villes de l'intercommunalité :
L'Isle-Adam : 12 029 habitants
Méry-sur-Oise : 10 117 habitants
Parmain : 5 723 habitants
Mériel : 5 268 habitants
Presles : 4 018 habitants
Béthemont-la-Fôret : 421 habitants
Chauvry : 301 habitants
Nerville-la-Fôret : 772 habitants
Villiers-Adam : 868 habitants
Total : 39 517 habitants

Compétences

Dans une recherche permanente d'optimisation des ressources humaines et financières, les 9 communes ont transféré plusieurs de leurs compétences à la CCVO3F. La loi impose le transfert de certaines compétences, la CCVO3F les exerce donc à la place des communes. De plus, les communes doivent choisir trois compétences supplémentaires dites optionnelles. Enfin, les communes peuvent transférer, si elles le souhaitent, toutes autres compétences dites facultatives. Les intercommunalités peuvent ainsi être très différentes d'un territoire à l'autre.

Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire et schéma de cohérence territoriale
- Actions de développement économique : création, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme (Office de tourisme communautaire)
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés (en lien avec les Syndicats Tri-Or et Tri-Action)
- GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

L'eau et l'assainissement devront être transférés au plus tard le 1er janvier 2026.

Compétences optionnelles et facultatives

- Actions de protection et mise en valeur de l'environnement : lutte anti-tags, enlèvement et traitement des dépôts sauvages, actions de sensibilisation à l'environnement
- Actions d'intérêt communautaire en matière de politique du logement et du cadre de vie : études, commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées
- Actions sociales d'intérêt communautaire
- Actions en matière de sécurité : maintenance des équipements de surveillance et d'alarme, déploiement de systèmes de vidéoprotection
- Fourrière animale
- Soutien et développement de l'activité de l'Harmonie intercommunale (25 musiciens intervenant lors des cérémonies commémoratives et les manifestations municipales)
- Établissement d'un Plan intercommunal de sauvegarde et création de la réserve intercommunale de sécurité civile

Mutualisation et fonds de concours

La CCVO3F permet également une mutualisation de services (instruction du droit des sols, secteur informatique), de procéder à des groupements de commandes ou à l'acquisition et mise à disposition de matériel festif dans un objectif d'économies d'échelle, d'aider les communes en attribuant des fonds de concours pour les travaux de voirie, de sécurité et d'accessibilité.

Destination Tourisme, L'Isle-Adam, la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts
18, avenue des Écuries de Conti
95290 L'ISLE-ADAM
Tél : 01 34 69 41 99
contact@tourisme-isleadam.fr
https://tourisme-isleadam.fr/
Office de Tourisme de L'Isle-Adam

LES REPRÉSENTANTS DE MÉRY-SUR-OISE AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Pierre-Edouard ÉON
1er Vice-président au développement économique
Alexandre DOHY
Marie-Claude CRESPIN
Remi DU PELOUX
Laurence BARTHÉLÉMI
Catherine GAUTIER
Bernard RIO
Stanislas BARTHÉLÉMI
Audrey MÉRI
Jérôme DURIEUX

Les services municipaux

HÔTEL DE VILLE
14, avenue Marcel Perrin
01 30 36 23 00
population@merysuroise.fr

Horaires d'ouverture au public
Du lundi au jeudi
De 8h30 à 12h et de 13h à 17h
Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30
Le samedi de 8h30 à 12h

Adjoint au Maire délégué aux Affaires générales : Bernard RIO

Secrétariat du Maire
01 30 36 23 30
secretariat.du.maire@merysuroise.fr

Service Communication
01 30 36 23 32
communication@merysuroise.fr

Pôle des services à la population (affaires générales, état civil, élections, petite enfance, logement et CCAS)
01 30 36 23 25
01 30 36 23 11
population@merysuroise.fr

Pôle éducation enfance jeunesse

Pôle finances et moyens généraux

Service des marchés publics

Service Urbanisme
5, avenue Marcel Perrin
01 30 36 23 20
01 30 36 23 21
urbanisme@merysuroise.fr

Services techniques et Centre Technique Municipal
27, chemin de Pontoise
01 30 36 26 02
services.techniques@merysuroise.fr

Police municipale
2 bis, impasse du Château
01 30 36 23 26 / 06 03 24 99 18
police@merysuroise.fr

Médiathèque
28, avenue Marcel Perrin
01 30 36 40 58
mediatheque@merysuroise.fr

Horaires d'ouverture au public
Mardi de 15h à 18h
Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h
Vendredi de 15h à 18h
Samedi de 10h à 18h

La Luciole
1, route de Pontoise
01 34 30 74 20
laluciole@merysuroise.fr

Horaires d'ouverture au public
Du mardi au vendredi de 14h à 18h.

État civil / Démarches administratives

Attestation d'accueil

Tout étranger qui souhaite venir en France pour une visite privée ou familiale inférieure à 3 mois, doit présenter une attestation d'accueil. Le document est établi en mairie du lieu de résidence de la personne qui l'accueillera à son domicile lors de son séjour en France.
Les pièces à fournir pour l'obtention de l'attestation sont à retirer en mairie.

Carte nationale d'identité (CNI) / Passeport

Procédure:

1/ Pré-demande en ligne sur www.ants.gouv.fr.

2/ Remplir les renseignements nécessaires à l'instruction de la demande et imprimer si possible le numéro de pré-demande.

3/ Rassembler les pièces justificatives et prendre rendez-vous en ligne sur le site internet de la ville ou à la mairie pour y déposer son dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.

4/ Retirer son titre d'identité en mairie sans rendez-vous.

Certificat de vie

La demande émane principalement d'une administration étrangère.
Le demandeur doit être domicilié sur la commune, sa présence est obligatoire.
Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Copie intégrale de l'acte

(À demander dans la mairie où l'acte a été enregistré.)

- de naissance. Pièces à fournir : nom et prénom / date de naissance et nom et prénoms des parents.
- de mariage. Pièces à fournir : la même chose que pour l'acte de naissance + date du mariage + lieu de naissance des époux.
- de décès. Pièces à fournir : nom et prénoms, date et lieu de la personne décédée.

Décès

Déclaration à faire dans les 24h suivant le décès ou la constatation du décès.
Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité, ou à défaut, tous renseignements d'état civil relatifs au décédé ainsi que le certificat médical délivré par le médecin qui a constaté le décès.

Légalisation de signature

Sert à authentifier votre propre signature lorsqu'elle est apposée sur des actes sous seing privé. La signature à légaliser doit être apposée devant un officier d'état civil avec une pièce d'identité à la mairie du domicile du demandeur et un justificatif de domicile.

Livret de famille (duplicata)

Imprimé à remplir à la mairie du domicile. Joindre un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

Mariage

Dépôt de dossier sur rendez-vous dans un délai minimum de 4 semaines avant la célébration. La date sera prise au moment du dépôt du dossier complet, en présence des futurs époux.

Naissance

Déclaration obligatoire dans les cinq jours qui suivent l'accouchement (non compris le jour de la naissance) dans la mairie de naissance.
Se munir du livret de famille, de la carte d'identité des deux parents ou carte de séjour pour les étrangers, du certificat médical de naissance délivré par le médecin et de la reconnaissance anticipée s'il y a lieu.
Dorénavant, les parents d'un premier enfant commun peuvent choisir le nom de famille de leur enfant.

Pacs

Pour l'enregistrement du dossier, prendre rendez-vous à la mairie de votre domicile.

Reconnaissance d'enfant

La reconnaissance peut se faire dans n'importe quelle mairie :

- avant la naissance, par le père, ou le père et la mère.
- au moment de la déclaration de naissance par le père.
- après la naissance, par le père.

Élections

Le vote est un droit, mais aussi un devoir. C'est le principal moyen d'expression du citoyen dans une démocratie. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Le service Élections est à votre disposition pour répondre à toutes les informations pratiques concernant l'inscription sur les listes électorales ou la localisation de votre bureau de vote.

Période d'inscription sur la liste électorale

Tout au long de l'année ou, en cas de scrutin, jusqu'au 6e vendredi précédant celui-ci.

Vote par procuration

Si vous ne pouvez voter vous-même, vous pouvez établir une procuration à un électeur inscrit dans une autre commune que la vôtre. Il devra se rendre dans votre bureau de vote le jour du scrutin. Un même mandataire ne peut disposer de plus de deux procurations, dont une maximum établie à l'étranger.
Vous pouvez faire une demande en ligne sur www.maprocuration.gouv.fr puis la valider dans un commissariat ou en gendarmerie, avec un justificatif d'identité.
Vous serez informés par courriel dès que l'INSEE aura validé votre procuration.

A.C.P.
Plomberie
Chauffage
Sanitaire
Dépannage - Rénovation de salle de bains
Remplacement de chaudière
01 34 69 43 38 - 06 11 77 34 31
didier.fieffe@plomberieconcept.fr
ZAC des portes de l'Oise lot n°30
Rue Leonard de Vinci
60230 Chambly

GESRET
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Électricité générale,
rénovation, dépannage,
travaux, neuf.
Solaire, photovoltaïque,
études, installations,
dépannage et maintenance.
06 60 45 18 79
gesret.eric@wanadoo.fr
29, rue des écoles - 95630 MERIEL
www.gesret-solaire-photovoltaique.fr

MONTI
DÉCORATION
PEINTURE
REVÊTEMENT
FAÇADE
QUALIBAT ★★★★★
des Hommes et des Couleurs
01 30 32 28 05
info@montigroupe95.fr
www.montigroupe95.fr
Zone Artisanale
82/84, chemin de
la Chapelle St-Antoine
95300 ENNERY

DESPIERRE
Travaux Publics
Voirie et aménagement urbain
Réseau d'assainissement
Enfouissement de réseau
Faites confiance à notre savoir-faire
et à notre engagement,
pour façonner un monde meilleur.
01 30 73 26 26
despierre.sa@despierre.com
7 ZA La Chapelle Saint Antoine à ENNERY

Police municipale

POLICE MUNICIPALE
2 bis, impasse du Château
01 30 36 23 26
police@merysuroise.fr

Horaires d'ouverture au public
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h30 (le mercredi accueil physique fermé au public)

Conseiller municipal délégué à la Prévention et à la Tranquillité publique :
Jean-Marc PECQUEUX

La Police municipale participe à votre sécurité au quotidien. Les policiers municipaux, en lien étroit avec la Gendarmerie nationale, multiplient leurs actions sur le terrain afin de garantir la tranquillité des Mérysiens.

Les missions de la Police municipale

Tranquillité, sécurité et salubrité publiques, voici en trois mots les principaux objectifs de la Police municipale. Les policiers veillent au respect des arrêtés municipaux, assurent la sécurité des entrées et sorties des écoles et du collège, effectuent des patrouilles dans la ville.
Ils verbalisent également, sur la voie publique et les espaces ouverts à la circulation, les contrevenants aux règles du Code de la route. Ils gèrent également le service des objets trouvés de la ville, n'hésitez pas à leur poser la question en cas de perte.

5 policiers municipaux armés et 2 ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) au service des Mérysiens.

Convention de coordination entre la Gendarmerie nationale et la Police municipale

Pour optimiser la sécurité des Mérysiens, la Gendarmerie et la Police municipale ont décidé de coordonner leurs actions. La convention précise, dans le respect de leurs compétences respectives, les modalités d'intervention des deux services sur le territoire de la commune. Elle vient également renforcer la coopération opérationnelle entre la Police municipale et la Gendarmerie nationale.

Dispositif "Tranquillité Absences"

Afin de prévenir les cambriolages, cette opération, menée tout au long de l'année, par la Police municipale en collaboration avec la Gendarmerie permet une surveillance de votre domicile pendant vos absences. Pour bénéficier de ce dispositif, il suffit de remplir un formulaire, disponible à la Police municipale ou à la Gendarmerie, indiquant la période d'absence, les circonstances particulières et les personnes à prévenir en cas de besoin..

Vidéo protection

Pour contribuer à la tranquillité publique, dissuader les incivilités et concourir à la résolution des enquêtes judiciaires, la Municipalité a mis en œuvre un important programme de vidéo protection.
59 caméras sécurisent les entrées de ville et les carrefours stratégiques, les sites sensibles et les entrées des écoles et des crèches.

Vie privée

La réglementation impose que toute partie du champ de vision des caméras qui relève du domaine privé soit floutée. L'accès aux images est strictement réservé aux personnels habilités et aux autorités publiques. Si vous souhaitez vous assurer qu'une caméra installée à proximité de votre habitation n'enregistre aucune image privée, adressez votre demande au Maire, en précisant de quelle caméra il s'agit et en joignant une copie de votre pièce d'identité. Un RDV vous sera proposé par la Police municipale.

Occupation du domaine public

L'installation d'un échafaudage, d'une benne ou de tout autre dispositif sur l'espace public exige une autorisation préalable de la Ville de 3 semaines pour une première demande.
Elle sera accordée sous réserve que le projet n'implique aucune gêne pour la libre circulation et respecte certaines prescriptions (emprise, horaires, présentation, etc.).

L'autorisation est assortie du paiement d'un droit de voirie. Elle peut être retirée en cas d'utilisation ne respectant pas les règles en vigueur.

Gendarmerie nationale

BRIGADE DE GENDARMERIE NATIONALE DE MÉRY-SUR-OISE
4, avenue Marcel Perrin
01 30 36 06 00
17 en cas d'urgence

Lors de la constatation de délits ou de crimes, rendez-vous directement à la brigade de Gendarmerie pour déposer plainte. Possibilité d'effectuer des pré-plaintes en ligne.

Justice et aide aux victimes

Permanence juridique en mairie

Gratuit sur rendez-vous tous les derniers samedis du mois.
14, avenue Marcel Perrin
Tél : 01 30 36 23 00

CIDFF95 (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Val-d'Oise)
Immeuble Ordinal (Ascenseur A, 3e étage)
Rue des Chauffours - 95000 CERGY
01 30 32 72 29
Numéro d'aide aux victimes : 116 006

Le CIDFF du Val d'Oise informe, oriente et accompagne le public gratuitement et confidentiellement dans les domaines de l'accès au droit (entretien individuel et par téléphone tout public souhaitant obtenir des informations afin de connaître ses droits, de les faire valoir, dans tous les domaines du droit) et l'aide aux victimes (juristes et/ou psychologues sur des permanences dédiées).

Les permanences les plus proches :

» Persan

La Maison de la Justice et du Droit (MJD)
82, avenue Gaston Vermeire - 95340 PERSAN
Tél : 01 39 37 08 74
(Ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, sur rendez-vous uniquement).

» Pontoise

Permanences juridiques
Tribunal de Grande Instance (TGI)
Bureau d'Aide aux victimes
3, rue Victor Hugo – 95300 PONTOISE
Tél : 01 72 58 70 00
tj-pontoise@justice.fr (Du lundi au vendredi de 9h à 17h).

» Taverny

Permanence en droit général, droit du travail et soutien psychologique
CCAS / Maison S. Paré
105, rue Maréchal Foch – 95150 TAVERNY
Tél : 01 34 18 72 18

Urbanisme

DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLE
5, avenue Marcel Perrin
01 30 36 23 20
urbanisme@merysuroise.fr

Horaires d'ouverture au public
Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h45 à 11h45

Jeudi : accueil physique fermé au public, uniquement accueil téléphonique

Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme :
Alexandre DOHY

LA DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLE EST CHARGÉE D'INSTRUIRE TOUTES LES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS.

À ce titre, elle a pour mission d'informer et d'orienter les particuliers comme les professionnels sur les dossiers concernant l'occupation du sol. Pour construire, démolir, agrandir, transformer ou simplement se renseigner, elle est à consulter impérativement.

Elle est chargée de l'application réglementaire du Plan Local d'Urbanisme communal (PLU) dans le cadre de l'instruction des demandes d'autorisation du droit des sols (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, permis de démolir, permis d'aménager). Elle a un rôle d'accueil des porteurs de projets et de contrôle de la conformité des constructions par rapport aux permis obtenus.

L'ensemble des documents constituant le PLU de Méry-sur-Oise sont consultables en ligne.

Révisé en 2013, l'actuel PLU communal fait régulièrement l'objet d'adaptations réglementaires selon l'évolution du contexte législatif et l'émergence de nouveaux projets.

Les projets :

- Nouvelle forêt de Maubuisson : www.smapp-foret.fr
- Aménagement du secteur Pablo Neruda : www.val-doise.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Amenagement-du-territoire-et-construction/Urbanisme-Planification-Logement

Les démarches et documents consultables sans rendez-vous (auprès de l'agent d'accueil) :

- le **Plan Local d'Urbanisme** communal
- les dossiers en cours d'enquête publique (voir les conditions sur les avis d'enquête apposés sur les panneaux d'affichage administratif)
- le formulaire de demande de recherche d'un dossier aux archives (délai de réponse 45 jours)

  Les documents nécessaires pour l'étude de votre dossier sont disponibles sur www.merysuroise.fr

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Dans le cadre du déploiement de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme et de la mise en place de l'instruction de ces autorisations avec la CCVO3F, vous pouvez désormais déposer vos dossiers via le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

Définir son projet au regard des règles applicables

Dans l'élaboration d'un projet immobilier, il convient au préalable de :

- Localiser son terrain sur le plan de zonage.
- Prendre connaissance du règlement du PLU correspondant à ladite zone en ligne sur le site internet de la Ville.

Des travaux à réaliser, de quelle autorisation ai-je besoin ?

Les formulaires CERFA liés à l'autorisation d'urbanisme nécessaire en vue de réaliser vos travaux, à retourner au service de l'urbanisme, sont téléchargeables sur le site www.service-public.fr.

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la Commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme.

Selon l'importance des travaux, il est nécessaire de déposer un permis (de construire, d'aménager, de démolir) ou une déclaration préalable.

Si vous souhaitez acheter un terrain à bâtir ou construire une maison, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme (CU) avant d'effectuer une de ces opérations (document d'information sur les règles d'urbanisme applicables à un terrain).

Déclaration préalable

Une déclaration préalable de travaux est obligatoire dans les cas suivants :
- Création ou modification d'une clôture, ravalement, construction d'une piscine, pose de panneaux photovoltaïques, isolation thermique par l'extérieur, ainsi que tous travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction,
- Construction nouvelle (garage, dépendance...) ou travaux sur une construction existante ayant pour résultat la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol comprise entre 5 m² et 20 m². Pour les travaux sur une construction existante, ce seuil est porté à 40 m²
- Changement de destination,
- Division foncière.

Permis de construire, d'aménager, de démolir, modification et transfert de permis

Un permis de construire est exigé si vos travaux :
- Ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m² sur une construction existante,
- Ont pour but de créer une construction nouvelle de plus de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol,
- Changent la destination du bâtiment en modifiant les façades ou les structures porteuses.

ARCHITECTE OBLIGATOIRE :

- Seules les constructions soumises à permis de construire nécessitent un recours à l'architecte, les constructions soumises à déclarations préalables ne sont pas concernées.

Le recours à l'architecte est obligatoire dans les cas suivants :

• Si le permis est déposé par une personne morale,

• Si le permis de construire a pour but de porter la surface de plancher au-delà de 150 m² après travaux.

Un permis d'aménager est exigé pour :

- L'affouillement (creusage) et exhaussement (surélévation) du sol d'une profondeur ou d'une hauteur excédant 2 m et qui portent sur une superficie supérieure ou égale à 2 hectares ;
- Les opérations de lotissement non soumises à déclaration préalable.

Un permis de démolir est exigé :

Sur l'ensemble de la Commune pour toute démolition totale ou partielle. Attention : lorsque la démolition est liée à un projet de construction ou d'aménagement, la demande peut être faite avec la demande de permis de construire ou d'aménager.

Un permis modificatif :

Le bénéficiaire d'un permis de construire ou d'un permis d'aménager en cours de validité peut apporter des modifications à celui-ci dès lors que ces modifications sont mineures.

Transfert d'un permis :

Les conditions du transfert :
- que le permis (à transférer) soit encore valide,
- et que le titulaire du permis et le futur bénéficiaire aient donné leur accord sur le transfert.

Attention : le bénéficiaire du transfert sera redevable de toutes les taxes concernant l'autorisation délivrée.

La majeure partie des travaux sont soumis à autorisation.

Pour les travaux nécessitant une occupation ou une modification du domaine public (portails, clôtures, ravalement...), en sus de l'obtention de déclaration préalable, vous devez faire une demande d'autorisation auprès de la Police municipale.

Cas particulier : pour les commerces, effectuer une demande d'autorisation au titre des ERP (Établissements Recevant du Public) et au titre du règlement de publicité communal pour la pose d'une enseigne. Plus d'informations auprès des services techniques.

Déposer son dossier d'urbanisme et instruction du dossier

Une fois la compatibilité de votre projet avec le PLU vérifiée et votre dossier constitué, vous pouvez le déposer auprès du service, soit par voie postale, soit directement à l'accueil aux horaires d'ouverture au public.

Après réception de votre dossier, la Ville a 1 mois pour vous indiquer si le délai d'instruction de base est celui qui va s'appliquer à votre dossier, ou si ce délai est majoré en cas de consultation particulière. S'il manque des pièces, la Ville vous l'indiquera par écrit dans ce mois.

Dès que votre dossier est complet, le délai d'instruction court.

Si au terme de ce délai, sauf cas très particuliers, la Ville ne vous a pas répondu, vous bénéficiez d'un accord tacite.

ATTENTION ! Ne commencez jamais les travaux avant d'avoir obtenu une autorisation.

Après l'autorisation

- Affichage réglementaire de l'autorisation sur un panneau visible depuis la voie.
- Délai de recours des tiers sur votre autorisation de 2 mois. Si vous voulez être sûr de ne pas avoir de recours sur votre autorisation, nous vous conseillons d'attendre ce délai de deux mois d'affichage avant de commencer vos travaux.
- Dès le début du chantier, transmission à la Ville de la déclaration d'ouverture de chantier.
- Dès la fin du chantier, transmission à la Ville de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux.

  Ce document est indispensable si vous souhaitez que la Ville vienne vérifier les travaux réalisés et vous délivre une attestation de non contestation sur la conformité. Ce document est souvent demandé par les notaires lors des ventes.

LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

Impôt local calculé par l'État et perçu par la Région, le Département et la Commune (taux communal de 5%). Cette taxe est due si vous entreprenez des opérations de construction, reconstruction ou agrandissement de bâtiments nécessitant l'obtention d'une des autorisations d'urbanisme pour une surface de plancher supérieur à 5 m^2. Cette taxe est exigée après l'arrêté autorisant les travaux.

La participation au financement de l'assainissement non collectif si votre projet nécessite un raccordement au réseau d'assainissement, vous devrez vous acquitter de cette taxe. Plus d'infos auprès du SIAVOS (syndicat d'Assainissement de la Vallée de l'Oise Sud) au 01 31 48 42 59 ou contact@siavos.fr

Installer un abri de jardin

Tout abri de jardin d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieur à 5 m² est soumis à autorisation d'urbanisme, étant précisé que si ce seuil dépasse les 20 m² une demande de permis de construire est nécessaire.

Acheter/vendre/louer un bien : quelques informations

La purge du droit de préemption par la Ville : 2 mois

Les cessions des biens situés en zone urbaine ou à urbaniser du Plan Local d'Urbanisme sont soumises à la purge du droit de préemption urbain renforcé de la Ville. Ce droit s'exerce à l'occasion de la transmission par le notaire de la déclaration d'intention d'aliéner. En l'absence de réponse dans ce délai, la Ville est réputée ne pas préempter.

Cadastre :

Service géré et administré par l'État, le cadastre est sous la tutelle du ministère des Finances et des Comptes publics. Il permet aux propriétaires de visualiser les limites de leur propriété et sert de support de calcul de l'impôt.

Contrairement aux idées reçues, le cadastre n'a qu'une valeur indicative et son contenu n'est pas opposable, notamment en cas de conflit de voisinage. Seul un plan de bornage annexé à l'acte de propriété permet de connaître les limites exactes d'un terrain.

Vous pouvez consulter le cadastre en ligne, sur le site : www.cadastre.gouv.fr.

Information du droit des locataires et acquéreurs sur les risques majeurs.

Les acquéreurs et locataires de biens immobiliers situés dans des zones soumises à risques naturels et technologiques naturels doivent en être informés par le vendeur ou le bailleur.

Risques naturels :

La commune est exposée aux risques inondations et aux risques de mouvements de terrain liés à l'existence de carrières souterraines.

Le Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI) est consultable sur www.val-doise.gouv.fr.

Pour toute demande concernant les zones où se situent des carrières, il convient de se rapprocher de l'Inspection Générale des Carrières : https://igc-versailles.fr/

www.cogetrans.fr

COGETRANS

Tél. : **01 34 21 54 97** Mobile : **06 74 06 42 37**
e-mail : **info@cogetrans.fr**

SPÉCIALISTE DE LA LOCATION
ASPIRATRICES - TRANSPORT - MATÉRIEL TP

Services techniques

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES
27, chemin de Pontoise
01 30 36 26 02
services.techniques@merysuroise.fr

Horaires d'ouverture au public
Du lundi au vendredi
De 8h à 12h et de 13h à 16h30

Adjoint au Maire délégué à la Voirie et aux Travaux : Hubert MARCHAIS

Offrir aux habitants une ville propre et agréable à vivre est l'une des missions prioritaires des services techniques municipaux (nettoyage des rues, travaux dans les bâtiments scolaires et équipements sportifs, entretien des espaces verts...).

Autorisation de travaux intérieurs pour les établissements recevant du public

La construction, l'aménagement ou la modification d'un établissement recevant du public (ERP) nécessitent une autorisation de travaux délivrée par le Maire après avis de la sous-commission de sécurité et d'accessibilité. Pour cela le formulaire CERFA n° 13824*04 doit être rempli et renvoyé ou déposé aux Services techniques en 4 exemplaires avec les pièces complémentaires demandées. Dans le cas où le demandeur doit obtenir un permis de construire pour son projet de construction, ce permis tient lieu d'autorisation de travaux pour l'ERP.

Éclairage public

Si vous rencontrez un dysfonctionnement de l'éclairage public, merci de le signaler auprès de l'accueil des Services techniques au 01 30 36 26 02 ou via l'application pour smartphone "Méry dans la poche".

Environnement

SERVICE ENVIRONNEMENT
27, chemin de Pontoise
01 30 36 23 14
environnement@merysuroise.fr

Horaires d'ouverture au public
Du lundi au vendredi
De 8h à 12h et de 13h à 16h30

Adjoint au Maire délégué à l'Environnement et aux Mobilités :
Alexandre DOHY

L'amélioration du cadre de vie constitue une préoccupation pour la population mérysienne à laquelle nous nous efforçons de répondre en développant des actions de nettoiement, d'aménagement et d'embellissement de la ville.

Autorisation pour le nettoyage des graffitis par la CCVO3F sur les propriétés privées

Conformément au Code de la construction et de l'habitation, il appartient aux propriétaires d'immeubles particuliers de maintenir constamment en bon état de propreté les façades de leurs immeubles.

La Communauté de communes engage une action permanente de nettoyage des graffitis sur les bâtiments communaux et les équipements constitutifs de la voirie publique. Soucieuse de garantir la meilleure efficacité possible à cette action, la Communauté de communes s'engage à faire bénéficier de cette prestation, gratuitement, les propriétaires d'immeubles qui le désirent.

L'intervention pour effacement de graffitis ne peut être demandée que si les façades taguées à nettoyer se situent en limite des voies publiques sans qu'il soit nécessaire de pénétrer dans la propriété privée. Sont exclus, les bâtiments administratifs et les bâtiments industriels. Seuls les graffitis placés à moins de 3 mètres par rapport au sol et recouvrant moins de 10 m^2 de surface peuvent donner lieu à l'intervention.

La Communauté de communes se réserve le droit de ne pas procéder à l'effacement des graffitis si l'intervention se révèle d'une technicité trop grande ou si le support (mur ou autre) bénéficie d'une garantie décennale.

Les demandes d'intervention sont disponibles sur le site internet de la Ville et doivent être retournées par voie postale ou par mail à police@merysuroise.fr accompagnées d'une photo du graffiti.

Autorisation de pose d'enseigne pour les commerçants et entreprises

La commune a adopté un Règlement local de publicité le 13/10/2022. Tout changement d'enseigne doit faire l'objet d'une demande. Les dossiers de demande d'autorisation préalable pour toute pose d'enseigne ou de modification sont à déposer au centre technique municipal en 3 exemplaires avec le CERFA n°14798 avec un délai d'instruction de deux mois.

La collecte des déchets

Bénéficiant d'un cadre exceptionnel, disposant de nombreux espaces verts et boisés, Méry-sur-Oise a su, au fil des années, préserver et valoriser son patrimoine vert. Afin de continuer à protéger durablement son environnement, la Municipalité s'est engagée, dans la collecte sélective des ordures ménagères.

» La collecte en porte-à-porte

Les déchets résiduels (bac à couvercle grenat) sont collectés 1 fois par semaine le vendredi matin à partir de 6h pour les pavillons et petits collectifs de moins de 10 logements et 2 fois par semaine les lundis et vendredis matin à partir de 6h pour les collectifs de plus de 10 logements.
Les déchets d'emballages et de papiers (bac à couvercle jaune) sont collectés le mardi matin à partir de 6h.
Le verre (bac à couvercle vert) est collecté le 4e mercredi de chaque mois à partir de 7h.
Les déchets végétaux (bac marron) sont collectés le lundi matin à partir de 6h d'avril à mi-décembre.
Vous pouvez obtenir des composteurs et lombricomposteurs à prix réduit auprès du syndicat Tri-Action.

» Collecte d'encombrants :

En pavillon ou en petit collectif de moins de 50 logements , collecte sur rendez-vous au 01 34 18 30 18 ou sur syndicat-tri-action.fr
Pour les collectifs de plus de 50 logements, fréquences de collecte fixes, consultez votre gardien ou votre gestionnaire de résidence pour connaître les dates.

Des **déchèteries mobiles** sont également organisées dans l'année par les communes de Méry-sur-Oise et d'Auvers-sur-Oise. L'accès est gratuit et exclusivement réservé aux particuliers mérysiens ou auversois munis d'un véhicule léger de moins de 3,5 tonnes ou d'un véhicule particulier attelé d'une remorque d'un poids inférieur à 500 kg. Les conditions de dépôts sont les mêmes qu'à la déchetterie de Bessancourt. Le badge d'accès sera demandé à l'entrée ou un justificatif de domicile de moins de 3 mois accompagné d'une pièce d'identité et d'une copie de la taxe d'habitation. **Si vous avez des objets, meubles, appareils électriques, et vélos en bon état, vous pouvez les déposer au local réemploi de la déchetterie. Vélo Services, Awa Bâ, la Société de Saint-Vincent-de-Paul et le Secours Populaire Français leur donneront une seconde vie.**

Les Points d'Apport Volontaire (PAV) : collecte de vêtements

Dans le cadre du programme local de prévention des déchets, la Ville met à disposition, en partenariat avec le syndicat Tri-Action et l'association Tisséco Solidaire, des points d'apport volontaire de vêtements.

Cinq bornes sont actuellement installées : **une à proximité du Centre Technique Municipal, 27 chemin de Pontoise, une à la gare et trois à La Luciole.**

Association liée à l'environnement

» "MA PAUSE NATURE" est une association qui organise et anime des activités liées à la nature pour les petits et les grands. Elle a pour but de promouvoir l'éducation par le partage de connaissances, l'observation et l'activité physique. Elle apporte une démarche de sensibilisation à la cause du vivant en apprenant au public à le connaître et par conséquent à mieux le protéger.

Présidente : Nathalie Doornaert

Renseignements :
mapausenaturemery@gmail.com

» "L'ASSOCIATION DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU PATRIMOINE DU FOND DE VAUX - ADEPFV" a pour objet d'agir pour la sauvegarde des intérêts des habitants dans le domaine de l'environnement, de l'aménagement harmonieux et équilibré du territoire et de l'urbanisme. Elle exerce son action sur les communes de Méry-sur-Oise, Saint-Ouen l'Aumône, Auvers-sur-Oise, Bessancourt, Pierrelaye, Pontoise, Frépillon, Mériel et les communes environnantes.

Président : Yves Orio

Renseignements :
Facebook - Adepfv Méry-sur-Oise

INFORMATIONS PRATIQUES

* La déchetterie de Bessancourt est ouverte 7 jours sur 7 toute l'année sauf le 25 décembre et le 1er janvier

Horaires du 1er octobre au 31 mars
- de 10h à 18h les lundis, mardis, jeudis, vendredis, samedis, dimanches et jours fériés.
- de 8h à 18h les mercredis.

Horaires du 1er avril au 30 septembre
- de 10h à 20h les lundis, mardi vendredis, samedis, dimanches et jours fériés
- de 8h à 20h les mercredis.

* Le calendrier de collecte est disponible sur le site internet de la Ville ou sur le site du syndicat Tri-Action.
* Bac perdu, brûlé, volé ou cassé : s'adresser directement au syndicat Tri-Action ou au 01 34 18 30 18 pour un remplacement gratuit.

Syndicat Tri-Action
ZI – route de Pierrelaye
95 550 Bessancourt
Tél : 01 34 18 30 18
Pour toute correspondance, remplir le formulaire de contact situé en bas de page du site www.syndicat-tri-action.fr

Transports

Transports ferrés et routiers

Transport Île-de-France
www.iledefrance-mobilites.fr

TRAIN

SNCF Transilien - Île-de-France
Ligne Gare du Nord (Paris) - Ermont - Méry-sur-Oise / Persan-Creil
www.transilien.com

BUS

Ligne 56 :
Pontoise Gare / Méry Gare SNCF

Ligne 95-03
Circuit A :
Gare de Montigny-Beauchamps / Gare de Cergy-Préfecture

Circuit B :
Hôtel de Ville de Margency / Gare de Cergy-Préfecture

Ligne 30-29
Mériel - Méry-sur-Oise - Saint-Ouen l'Aumône Lycée E. Rostand

Ligne 95-17
Saint-Ouen l'Aumône / Méry-sur-Oise (Libération, Gare, Mairie) / Auvers-sur-Oise

Transport à la demande Service de la CCVO3F

Afin de faciliter les déplacements des personnes âgées de plus de 60 ans non véhiculées et des personnes à mobilité réduite ; en insertion professionnelle ou bénéficiaires de l'APA, la Ville et la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts (CCVO3F) ont mis en place, un service de transport à la demande.

Ce service, financé par la CCVO3F, concerne les trajets pour :
- des rendez-vous médicaux,
- des démarches administratives dans le Val d'Oise,
- les déplacements vers les centres commerciaux et marchés sur le territoire de la CCVO3F.

Les bénéficiaires seront pris en charge et raccompagnés à leur domicile.

Tarif d'inscription à l'année pour des trajets illimités : 30 €.

Inscription et renseignements :
01 30 36 23 11

NAVETTE MUNICIPALE

Chaque mardi matin et vendredi après-midi, la navette dessert, toutes les 30 min de nombreux arrêts à Méry.

Les 2e et 3e jeudi de chaque mois, elle assure également des trajets vers les centres commerciaux de proximité.

Renseignements : 01 30 36 23 00.

Retrouvez toutes les informations utiles sur les nouveaux arrêts et horaires de la navette, à l'accueil de la mairie ou sur www.merysuroise.fr

Petite enfance

DIRECTION DES SERVICES À LA POPULATION - SERVICE PETITE ENFANCE
Hôtel de ville
14, avenue Marcel Perrin
01 30 36 23 11
sabrina.barreca-courtin@merysuroise.fr

Horaires d'ouverture au public
Du lundi au mercredi
De 8h30 à 12h et de 13h à 17h
Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30
(le jeudi accueil physique fermé au public, uniquement accueil téléphonique)

Adjointe déléguée à la Petite Enfance
Marie-Claude CRESPIN

Les crèches et la halte-garderie

Les pré-inscriptions s'effectuent auprès de l'accueil de la Mairie. Un formulaire est à compléter.

MULTI-ACCUEIL "LA LUCIOLE"

L'établissement vous propose un accueil collectif :
- jusqu'à 5 jours pour les enfants de 10 semaines à 4 ans de 7h30 à 18h30
- moins de 5 jours pour les enfants de 13 mois à 4 ans de 8h30 à 17h30

1, route de Pontoise
Tél : 01 30 36 95 08

CRÈCHE FAMILIALE "LES COQUELICOTS"

La crèche familiale accueille les enfants âgés de 10 semaines à 3 ans, au domicile d'une assistante maternelle.
Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.
Tél : 01 30 36 23 11

Micro-crèche privée "La Vallée des Loupiots"

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
10 enfants maximum
10 semaines à 4 ans
34 bis, route de Pontoise
Tél : 09 80 52 43 59 / 06 50 48 38 30
www.lavalleedesloupiots.fr

Le Relais Petite Enfance (RPE)

Le RPE propose aux parents et futurs parents une information sur :
- les différents modes d'accueil
- la recherche et l'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(le) : élaboration d'un contrat, statut d'employeur
- les démarches administratives et les aides de la CAF

Le RPE propose aux assistant(e)s maternel(lle)s :
- une information sur le statut, le métier, la contractualisation
- un soutien dans les pratiques professionnelles
- des temps d'échange et de formation
- des accueils jeux 2 matinées par semaine, qui permettent aux enfants d'aborder la collectivité en douceur

IFAC
Tél : 01 34 44 21 90

La PMI (Centre de Protection Maternelle et Infantile)

10, rue du Général de Gaulle
95430 Auvers-sur-Oise
Tél : 01 34 33 52 90

PÔLE ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE

> Service Affaires scolaires
Hôtel de ville
14, avenue Marcel Perrin
Inscriptions scolaires (sur RDV), calcul du quotient familial, facturation et règlement
01 30 36 23 17 ou 01 30 36 23 34
education@merysuroise.fr

Horaires d'ouverture au public
Du lundi au mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30
(Le jeudi : accueil physique fermé au public, uniquement accueil téléphonique)
Les 2 premiers samedis de chaque mois, de 8h30 à 12h (sauf jours fériés et août)

> Service Animation Enfance Jeunesse
Espace Jeunes
1, route de Pontoise
Organisation des accueils péri- et extrascolaires et encadrement des équipes d'animation
01 34 48 15 05
alsh@merysuroise.fr

Horaires d'ouverture au public
Lundi, mercredi et vendredi matin, de 9h à 12h.

Adjointe au Maire déléguée à l'Enfance et aux Affaires scolaires :
Laurence BARTHÉLÉMI
Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse :
Rémi DU PELOUX

Enfants de 3 à 11 ans

La Ville organise et gère au quotidien, en partenariat avec l'État, les structures accueillant sur la commune les enfants d'âge primaire (3-11 ans) et les activités qui y sont proposées en complément des temps de classe.

Inscriptions scolaires

Avant d'entrer en relation avec une école, **les parents doivent remplir un dossier de pré-inscription et le retourner au service Affaires scolaires de la Ville**, pour connaître quel établissement pourra accueillir leur enfant, en fonction de la sectorisation scolaire et des places disponibles. Après étude, l'inscription en mairie s'effectue sur rendez-vous et avec les documents suivants : livret de famille, carnet de santé de l'enfant, justificatif de domicile, numéro d'allocataire CAF ou MSA (Mutualité Sociale Agricole).

Pour une première scolarisation en petite section de maternelle et pour un passage en CP (cours préparatoire), les rendez-vous ont en général lieu entre mars et mai, sur une période de plusieurs semaines. Pour les familles emménageant en cours d'année scolaire, un rendez-vous peut être pris en dehors de la période d'inscription.

Établissements scolaires du premier degré (écoles maternelles et élémentaires)

La ville compte cinq groupes scolaires (Centre, Gaston Monmousseau, Jean Jaurès, Pablo Neruda et Vaux).

Ils ont les mêmes horaires de classe, avec une pause méridienne de deux heures : lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h30.

Coordonnées des écoles

GROUPE SCOLAIRE DU CENTRE
Place Joliot Curie
Maternelle : 01 30 36 46 40
Directrice : Mme GIRAUDEAU

10, rue des Écoles
Élémentaire : 01 30 36 46 01
Directrice : Mme BEQUET

GROUPE SCOLAIRE GASTON MONMOUSSEAU
Rue Gaston Monmousseau

Maternelle : 01 30 36 30 79
Directrice : Mme CLER

Élémentaire : 01 30 36 30 02
Directrice : Mme BURGAT

GROUPE SCOLAIRE JEAN JAURES
Impasse Jean Jaurès

Maternelle : 01 30 36 34 88
Directrice : Mme LEBREUILLY

Élémentaire : 01 30 36 41 90
Directrice : Mme CANNONE

ÉCOLE PABLO NERUDA
Chemin de l'Eglise

Maternelle : 01 30 36 46 61
Élémentaire : 01 30 36 46 91
Directrice : Mme THEVENARD

GROUPE SCOLAIRE DE VAUX
Boulevard du Père Wrésinski

Maternelle : 01 34 48 10 95
Élémentaire : 01 34 48 10 96
Directrice : Mme HERVIOU

L'école, une compétence partagée entre l'État et la commune

La Commune est responsable des bâtiments, des équipements et fournitures mis à la disposition des enseignants dans les écoles maternelles et élémentaires. Elle soutient également financièrement ou par des aides humaines ou matérielles certains projets et activités programmés sur le temps scolaire : sorties pédagogiques, projets thématiques, classes de découverte, développement du numérique, interventions d'un éducateur sportif ou de la médiathèque, programmation de films ou spectacles, accueil de classes à la Micro-Folie...

Les services de l'État sont compétents pour tout ce qui concerne le nombre de classes, leur ouverture ou fermeture, la nomination, la formation et l'accompagnement des enseignants, l'organisation du temps de classe et les contenus pédagogiques, les relations entre enfants sur le temps scolaire, y compris pendant les récréations. Il convient de s'adresser à l'enseignant, au directeur de l'école ou aux services de l'Inspection de l'Éducation Nationale.

Inspecteur de l'Éducation Nationale pour la circonscription de Saint-Ouen l'Aumône
M. Christophe BELGUISE
Tél : 01 79 81 21 15
0951540h@ac-versailles.fr

Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale
Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) du Val d'Oise
16, rue des Gémeaux
95800 CERGY
Tél : 01 79 81 20 80
ce.ia95@ac-versailles.fr
www.ac-versailles.fr/dsden95

Activités et services en dehors du temps de classe

Pour assurer la prise en charge des enfants scolarisés en dehors des temps de classe, le Pôle Éducation Enfance Jeunesse propose, sur **inscription/réservation préalable** en mairie ou sur le portail Méry Famille (voir encadré ci-dessous) :

DES ACCUEILS ET ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES SUR CHAQUE GROUPE SCOLAIRE

Accueil du matin, à partir de 7h30. Restauration scolaire, entre 11h45 et 13h35. Accueil du soir, jusqu'à 18h45 (*18h30 le vendredi).

DES ACCUEILS DE LOISIRS (MATERNEL ET ÉLÉMENTAIRE) DANS DES LOCAUX ADAPTÉS

Le mercredi :

- Matinée : à partir de 7h30 et jusqu'à 13h ou 13h30 (déjeuner compris).
- Toute la journée : à partir de 7h30 (déjeuner et goûter compris) jusqu'à 18h45.

Pendant les vacances scolaires (sauf journées de fermeture annoncées au préalable), de 7h30 à 18h45 (*18h30 le vendredi).

ALSH élémentaire La Luciole
1, route de Pontoise
Tél : 01 34 30 74 28

ALSH maternel Vaux
Boulevard du Père Wrésinsky
Tél : 07 76 78 89 00

Ces activités font l'objet d'une facturation, ou d'un prépaiement pour les inscriptions à l'accueil de loisirs sur les vacances scolaires, selon une grille de tarifs qui prend en compte les revenus des familles pour celles qui résident sur la commune, avec l'application d'un quotient familial spécifique à la Ville de Méry.
Celui-ci vaut pour une année civile et doit être recalculé tous les ans, avec production des justificatifs demandés.
En l'absence de calcul ou de réactualisation du quotient dans les délais, c'est le tarif le plus élevé qui est systématiquement appliqué.

POUR FACILITER VOS DÉMARCHES, LE PORTAIL MÉRY FAMILLE

Accessible 24h/24 et 7j/7 via un lien direct depuis le site internet de la Ville (www.merysuroise.fr), il permet, après création d'un identifiant et envoi d'un premier mot de passe par le service Affaires scolaires, de procéder aux réservations, de consulter et payer les factures, d'éditer une attestation de paiement, de s'informer des actualités et d'envoyer un message aux services concernés.
Mail : mery.agora@merysuroise.fr

L'Accueil Conseil Écoute Parents Enfants (ACEPE) - SAUVEGARDE 95

Une psychologue spécialisée dans le domaine de l'enfance et de l'adolescence accueille au centre social, dans l'anonymat, les familles et les enfants qui rencontrent des difficultés relationnelles.
Entretiens sur rendez-vous en téléphonant au 01 34 48 21 70.

Séjours vacances

Depuis 2024, la Municipalité propose des séjours d'été pour les enfants de 6 à 14 ans. À la mer, à la montagne ou en visite de lieux historiques, les séjours offrent diverses activités sportives, culturelles et en contact avec la nature.

Les groupes sont hébergés dans des structures adaptées, assurant sécurité et confort. Tous les séjours sont encadrés par des professionnels et déclarés auprès des services de l'État.

La Ville prend en charge au minimum 50% du coût. Le reste à charge est calculé selon le quotient familial et les aides disponibles (Pass Colo, aide VACAF, colo apprenante).

Une brochure est diffusée au printemps avec une demande de préinscription. Le nombre de places est limité.

Associations

Associations de parents d'élèves

FCPE
Président : François Fauck
Tél : 06 69 37 73 89
Mail : merysuroise.fcpe95@gmail.com

LES P'TITS ÉCOLIERS DE VAUX
Présidente : Jessica Maréchal
Tél : 07 86 39 71 52

AMPEIJ (PARENTS INDÉPENDANTS JEAN JAURÈS)
Présidente : Tiffaine Borie
Mail : associationMPEIJ@gmail.com

En dehors de ces associations, des listes de parents d'élèves indépendants peuvent se constituer pour les élections de représentants dans les conseils d'école.

Contact : se renseigner auprès des écoles.

Association de Jeunesse

SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE DE MÉRY-SUR-OISE
Mouvement catholique ouvert à tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale et de croyance.
Les jeunes sont accueillis de 6 à 21 ans.
Presbytère, 90 avenue Marcel Perrin
Mail : groupesgdf.mery@gmail.com

Adolescents et Jeunes

Enseignement secondaire

COLLÈGE JACQUES-YVES COUSTEAU

Rue Courtil Bajou
Tél : 01 30 36 35 35
Principale : Véronique PATRIS

* Collège inscrit au dispositif "Collège et Cinéma"
* Animation du foyer des élèves par le service jeunesse et le médiateur culturel de la Ville plusieurs fois par semaine pendant la pause méridienne.

Les lycées les plus proches

LYCÉE EDMOND ROSTAND

75, rue de Paris
95310 Saint-Ouen l'Aumône
Tél : 01 34 48 57 30

LYCÉE PROFESSIONNEL INDUSTRIEL DU CHÂTEAU D'ÉPLUCHES

45, avenue du Château
95310 Saint-Ouen l'Aumône
Tél : 01 34 48 32 80

LYCÉE TECHNOLOGIQUE JEAN PERRIN

2, rue des Egalisses
95310 Saint-Ouen l'Aumône
Tél : 01 34 32 58 28

La Mission locale

Permanences le mardi de 9h30 à 12h à l'Espace Jeunes au 1, route de Pontoise. Consacrée à l'accueil, l'information et l'orientation des jeunes de 16 à 25 ans afin de favoriser leur insertion par la formation, le logement, la santé et l'emploi.

Mission locale
2, place de la Gare
95150 Taverny.
Tél: 01 34 18 99 00
www.mission-locale-taverny.fr
Point Santé Jeunes : entretien sur rendez-vous au 01 34 18 99 00.

En dehors du temps scolaire

ACCUEIL DE LOISIRS ADOLESCENTS À L'ESPACE JEUNES

1, route de Pontoise
Tél.: 01 34 48 15 05
jeunesse@merysuroise.fr

Pour les adolescents de la 6e à 17 ans :

- le mercredi après-midi, de 14h à 18h
- pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi, avec une programmation d'ateliers et d'activités thématiques, de soirées à thème et de sorties accompagnées.

PASS MÉRY

La Ville permet aux jeunes ayant l'âge d'entrer en 4e et 3e au mois de septembre de bénéficier d'une aide de 50 € pour leur adhésion à une association de Méry ou l'achat de places de cinéma et de spectacle à la Luciole.

Renseignements sur www.merysuroise.fr.

CONSEIL MUNCIPAL DES JEUNES MÉRYSIENS

Créé en 2022, le Conseil Municipal des Jeunes Mérysiens (CMJM) a vocation à sensibiliser de jeunes Mérysiens aux affaires de la Ville et à l'exercice de la citoyenneté. Il comprend au total 14 membres, 7 filles et 7 garçons, élus pour deux ans par leurs pairs. Ils ont pour mission de réfléchir à des projets d'intérêt général et de travailler à leur faisabilité et leur mise en place en collaboration avec les élus du Conseil municipal.

Renseignements auprès du coordinateur jeunesse : jeunesse@merysuroise.fr

DIRECTION DES SERVICES À LA POPULATION - CCAS / LOGEMENT
14, avenue Marcel Perrin
01 30 36 23 00
ccas@merysuroise.fr

Horaires d'ouverture au public
Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h
et de 13h à 17h
Le vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h à 16h30
(Le jeudi : accueil physique fermé au public, uniquement accueil téléphonique).

Adjointe au Maire déléguée aux Affaires sociales et à la Solidarité :
Marie-Claude CRESPIN

Vie sociale

CCAS

Le CCAS est un établissement public administratif communal.
Il est géré par un conseil d'administration composé du Maire et en nombre égal de membres élus et de membres nommés.
Son objectif est d'accompagner, en collaboration avec les acteurs sociaux de proximité, les Mérysiens en difficulté vers l'autonomie. Il dispose de fonds propres pour mener à bien ses actions, notamment en faveur de personnes âgées, handicapées ou en situation de précarité. Il accueille les Mérysiens rencontrant des problèmes ponctuels et apporte l'aide légale aux personnes en difficulté. Il fonctionne sur un principe qui, tout en refusant l'exclusion, responsabilise les personnes concernées et privilégie les solutions durables.

Vos interlocuteurs du CCAS vous reçoivent, en toute discrétion, aux horaires d'ouverture de la mairie.

Les élus du Conseil municipal auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Pierre-Edouard ÉON (Président), Marie-Claude CRESPIN (Vice-présidente), Nathalie JOUNEAU, Dominique De GOUSSENCOURT, Pascal FRANCK, Laurence BARTHÉLÉMI, Catherine GAUTIER, Jérôme DURIEUX, Stéphane IMBERT.

Aide sociale communale

» Aides financières diverses :

Le CCAS accompagne les Mérysiens pour leurs demandes d'aides sociales financières et la domiciliation administrative.

Logement

Les formulaires de demande sont disponibles en mairie, à l'accueil et au service Logement. Pour effectuer, modifier ou renouveler votre demande de logement social en ligne, connectez-vous sur le portail Internet de la DRILH **www.demande-logement-social.gouv.fr** et sur l'application smartphone **"ma demande de logement social".**

En cas d'impossibilité, le service Logement assure le relais des enregistrements auprès de la DRIHL (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement).
Après instruction du dossier, une attestation de demande, avec un numéro unique valable sur toute la région Île-de-France est délivrée.

Chaque dossier est valable 1 an et le demandeur doit renouveler sa demande s'il n'a pas bénéficié d'un logement.

Handicap

Les aides

Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier de différentes aides en fonction de leur situation :

- Prestation de compensation du handicap
- Carte de transport
- Projet personnalisé de scolarisation pour organiser la scolarisation des enfants porteurs de handicap.
- Placement des personnes handicapées. Les dossiers sont à retirer au Centre Communal d'Action Sociale, en mairie. Ils sont instruits par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

Contact : Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
Tél : 01 34 25 16 50

Centre social municipal

28, avenue Marcel Perrin
(1er étage, au-dessus de la Médiathèque).
Pour une plus grande proximité, des permanences avec différents partenaires sont organisées :

- VIES (Vexin Insertion Emploi Solidarité) L'antenne mérysienne assure une fonction d'intermédiaire entre salariés et demandeurs de prestations de service telles que ménage, jardinage, bricolage, etc. Elle propose également aux demandeurs d'emploi un atelier Espace Emploi.

Permanence au Centre social :
du lundi au vendredi de 9h à 13h.

Tél : 01 73 25 68 76
Mail : contact-aes@vies95.fr

- Secours populaire : vendredi matin de 9h à 12h
- ACEPE (cf p.35)

Adapter son logement

Quelques aménagements peuvent vous permettre de continuer à vivre dans votre logement malgré un handicap. Pour tout renseignement, plusieurs associations sont à votre disposition :

Action Logement
7 avenue de la Palette - 95300 Pontoise
Tél : 09 70 80 08 00

ADIL (Association Départementale d'Information Logement)
La croix Saint-Sylvestre - 95000 Cergy
Tél : 01 87 49 03 33
www.adil95.org

ANAH (Agence Nationale de l'Habitat)
Préfecture : 5, avenue Bernard HIRSCH
95022 Cergy Pontoise Cedex
Tél : 01 30 32 83 15

PACT-ARIM (Habitat)
13, boulevard de l'Hautil
95092 Cergy Cedex
Tél : 01 30 38 07 08
Mail : contact@pact95.org

Seniors

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CCAS
Hôtel de Ville
14, avenue Marcel Perrin
01 30 36 23 00

Repas

Les personnes retraitées peuvent prendre leurs repas à La Luciole, en toute convivialité, les mardis, jeudis et vendredis midis. Elles sont invitées à s'inscrire auprès du CCAS suivant le nombre de places disponibles. Le coût du repas est établi en fonction du quotient familial, basé sur les revenus mensuels diminués des charges de loyer.

Foyer des anciens
La Luciole
1, route de Pontoise

Animations

VOYAGE

Chaque année, en automne, le CCAS organise son voyage annuel des aînés. Les activités proposées au cours de ce séjour allient la découverte des différentes régions de France à la détente et à la fête lors de soirées animées.
L'information est communiquée dans le Mérydien en juin.

GOÛTER-SPECTACLE DE NOËL ET DÉJEUNER D'ÉTÉ

Avant Noël, un goûter-spectacle et un colis de Noël sont proposés aux Mérysiens ayant atteint leurs 70 ans. L'arrivée de l'été est une autre occasion de rencontre avec le traditionnel repas annuel. Toutes les personnes âgées de 70 ans sont invitées à ce repas qui a lieu au mois de juin.

Services et aides à la personne

L'AIDE PERSONNALISÉE À L'AUTONOMIE (APA)

Allouée aux personnes âgées de 60 ans au moins qui rencontrent des difficultés pour accomplir les gestes ordinaires de la vie courante. Le dossier de demande d'APA est à retirer auprès du CCAS en mairie. Cette aide est instruite par le Conseil départemental du Val d'Oise.

LE PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

Ce service mis en place à l'initiative du CCAS s'adresse aux personnes âgées, aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'à celles qui sont momentanément malades, du lundi au samedi.

Le plateau-repas est composé d'un déjeuner complet et d'une collation pour le soir, respectant les régimes alimentaires spécifiques.

La participation financière est calculée en fonction de vos ressources.

LES AIDES MÉNAGÈRES

Pour vous aider à entretenir votre logement, préparer vos repas, faire vos courses, etc. vous pouvez bénéficier des services d'une aide-ménagère.

Plus d'informations auprès du CCAS.

CARTES DE TRANSPORTS

Forfait Améthyste alloué par le Conseil départemental qui permet de faciliter les déplacements en Île-de-France. Valable 1 an, il est renouvelable chaque année.
Pour en bénéficier : être âgé de 65 ans et plus, et être non imposable ou personnes handicapées.

TROUVER UNE MAISON DE RETRAITE

Lorsqu'il n'est plus possible de rester à son domicile du fait d'une perte d'autonomie trop importante ou parce que la solitude est trop pesante, le Centre Communal d'Action Sociale, en mairie, se tient à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Vous pouvez également contacter le Conseil départemental :
Direction des personnes âgées (DPA)
2, avenue du Parc - CS 20201
95032 Cergy-Pontoise Cedex
Tél : 01 34 25 35 73

REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Ce registre permet aux services de la Ville de venir en aide aux personnes fragiles et/ou isolées en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid, inondations...).
Pensez à précisez si vous souffrez d'un handicap (visuel, auditif, mobilité, respiratoire sous oxygène...).
L'inscription est volontaire et les données collectées sont confidentielles.

Pour vous inscrire ou faire inscrire un proche ou un voisin, contactez le **CCAS au 01 30 36 23 25 ou au 01 30 36 23 11.**

Associations sociales et solidaires

ATD QUART MONDE - Agir pour Tous dans la Dignité

Coordinatrice du Centre international :
Fabienne Carbonnel Venard
8, route de Vaux d'Épluches
Hameaux de Vaux
Tél : 01 30 36 22 20
Mail : arrierepays@atd-quartmonde.org
Site : www.atd-quartmonde.fr

VIES (Vexin Insertion Emploi Solidarité)

ANTENNE SAUSSERON ET VALLÉE DE L'OISE

Permanences du lundi au vendredi : 9h-13h

28, avenue Marcel Perrin

Tél : 01 73 25 68 76
Mail : contact-aes@vie95.fr
Site : www.vie95.fr

CLUB DES AÎNÉS DE MÉRY-SUR-OISE

Président : Karine Lambert
Tél : 06 60 86 16 65
Mail : leclubdesainesdemerysuroise@gmail.com

Venez partager des moments conviviaux, des jeux, des repas, des sorties et découvrir des animations sympathiques !

SECOURS CATHOLIQUE

Rencontres conviviales les vendredis (sauf vacances scolaires) de 14h à 16h à la salle du LCR à la Bonneville.
Atelier informatique gratuit les vendredis de 9h30 à 12h salle des Anciennes Écuries.
Aide aux démarches administratives, pour une formation au 90, avenue Marcel Perrin
RDV auprès d'Annick Faye au 06 33 78 80 12.
Mail : equipe.mery.950@secours-catholique.org

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Permanence à Méry
au 28, avenue Marcel Perrin.

Tél : 01 34 48 21 75
Mail : contact@spf95.org
Site : www.secourspopulaire.fr/95/

La ville de Méry vous propose

MÉRY FIT'

En manque de sport ?

Besoin de vous dépenser ?

Séances collectives de remise en forme GRATUITES ouvertes à tous à partir de 13 ans.

Tous les dimanches matin

Stade Jean Brestel

Mai, juin, septembre, octobre

Prévoyez une tenue de sport adaptée à la météo, une bouteille d'eau et un tapis de sol ou une serviette. Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte.

Active & Sportive

Séance "Méry Fit'" au stade Jean Brestel

SPORT
01 30 36 23 00
xavier.chevrel@merysuroise.fr

Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse et au Sport :
Rémi DU PELOUX

Adjointe au Maire déléguée aux Associations et aux Manifestations municipales :
Catherine GAUTIER

Équipements sportifs

Tous les équipements sportifs ont pour vocation principale de permettre aux associations, aux scolaires et aux Mérysiens, la pratique des différentes disciplines proposées sur chaque structure.

» Plateau sportif Le Stadium

» Plateau sportif Le Dribble

» Plateau sportif Le Dunk

» Tennis

» Gymnase

» Stade Jean Brestel

Où pratiquer le sport à Méry ?

- Un gymnase (rue Courtil Bajou) comprenant 4 salles (une grande pour la pratique des sports collectifs, une autre équipée de miroirs pour la gymnastique, le yoga, le cirque..., un petit dojo et un grand dojo pour la pratique des arts martiaux).
- Une salle sportive (La Luciole – 1 route de Pontoise) pour la pratique de la danse, du yoga, du stretching.
- Une salle des sports (rue Courtil Bajou) pour la pratique du tennis de table, du roller et du tir à l'arc.

  Jeu d'archer à l'ancienne dit "Beursault".
- Un club de tennis (rue Courtil Bajou) avec 2 courts couverts, 2 courts extérieurs et un club-house.
- Un boulodrome (rue Courtil Bajou) derrière le gymnase.
- Le stade Bernard Gambier (chemin de l'église) comprenant un terrain de football en herbe et une piste d'athlétisme.
- Le stade Jean Brestel (rue J. Brestel) comprenant un terrain de football synthétique et un club-house.
- Une street place (route de Pontoise) pour la pratique des sports urbains (roller, skate, trottinette).
- Des plateaux sportifs dans les quartiers de Vaux (Le Dribble), la gare (Le Dunk) et la Bonneville (Le Stadium).
- Un parcours de course à pied dans le parc du château.
- Une aire de fitness Outdoor à l'entrée du parc du château.
- La salle de danse des Écuries.

» Stade Bernard Gambier

» Aire de Fitness Outdoor

8 défibrillateurs entièrement automatiques sont installés au gymnase, dans la salle des sports, aux stades Bernard Gambier et Jean Brestel, au Tennis Club, à La Luciole et à l'Intemporelle.

Un appareil portatif est disponible à la Salle des Anciennes Écuries pour les événements sportifs en extérieur.

Associations sportives

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS ET DE LA CULTURE DE MÉRY-SUR-OISE "OMSC"

L'OMSC fédère les associations sportives et culturelles de la Ville afin de promouvoir et faciliter les actions des associations mérysiennes, de proposer des événements et de participer aux manifestations organisées par la Municipalité.

L'OMSC est dirigé par des représentants des associations sportives et culturelles. Il a pour vocation de mutualiser les ressources matérielles et humaines, de soutenir les manifestations associatives, et d'apporter un soutien administratif aux associations qu'il fédère.

Président : Jean-François Lebelt

Renseignements :
omsc.mery@gmail.com
06 23 16 36 04

Lieu de réunion :
Maison des Associations
10, avenue Marcel Perrin

Siège social : 14, avenue Marcel Perrin

AÏKIDO FFAB "USM AÏKIDO"

Apprenez à vous défendre en pratiquant cette méthode unique d'autodéfense, adaptable et efficace à la fois contre un ou plusieurs attaquants.

La pratique est accessible et profitable à toutes et tous dès l'âge de 6 ans. Sa particularité est d'être basée sur des mouvements circulaires destinés à projeter et à contrôler l'agresseur sans dommage. Les techniques s'appuient sur la souplesse et l'utilisation de l'énergie de l'agresseur plutôt que sur la force physique. Il n'y a pas de compétition.

Président : Alain Bourgeaux

Renseignements : rue des Remises
Sur place aux heures de cours
ou au 01 34 48 19 85
www.aikido95540.fr

ATHLÉTISME "U.S.M.A.C"

CLUB AFFILIÉ AUX FÉDÉRATIONS FFA & FSGT

Axé sur les courses, le club renaît en 1983. Nous proposons en plus, du saut en longueur, en hauteur, du lancer de poids et javelot au stade Bernard Gambier.
Des personnes diplômées et bénévoles assurent les entraînements.
Les compétitions se déroulent principalement dans la région. Le club organise 2 cross des écoles et le tour de Méry.

Président : Pierre Leroux

Renseignements :
01 34 21 62 73 / 06 33 24 21 60
pierre.leroux4@orange.fr
usmeryac@wanadoo.fr
https://usmeryac.clubeo.com

AVIRON "VAL D'OISE AVIRON"

Située à Butry-sur-Oise sur les bords de l'Oise, une centaine d'adhérents venant des différentes communes de la Vallée de l'Oise pratiquent l'aviron au sein du club. Le club accueille les pratiquants à partir de 12 ans et met à leur disposition un parc de plus de 50 bateaux ainsi qu'une salle de musculation bien équipée. L'aviron est un sport collectif se pratiquant en extérieur et chaque rameur met ses capacités individuelles au service de l'équipe soit en "compétition" soit en "loisir".

Président : Christophe Vérité

Renseignements :
contact@voaviron.fr

BADMINTON "BCBO"

5 grammes de plumes 1 tonne d'émotion !

Loisirs ou compétition chacun trouvera sa place sur un des 9 terrains à disposition. Ambiance amicale assurée. Créneaux jeunes à partir de 8 ans et créneaux adultes.

Président : Johan Coudene

Renseignements :
bcbo.contact@gmail.com
www.bcbo-badminton.fr

BASKET "BCFMM"

Labellisé École Française de Mini Basket depuis 2000.

Un encadrement de qualité et 2 orientations possibles : compétition ou loisirs.

- **Petits de 4 ans à 6 ans :** développement du basket par un apprentissage ludique.
- **Enfants de 7 ans à 10 ans :** développement et apprentissage du basket à travers des rencontres interclubs, maîtrise individuelle du ballon par des exercices, construction des savoirs essentiels.
- **Adhérents de 7 ans à 77 ans :** participation aux championnats départementaux et régionaux avec l'encadrement de bénévoles et de diplômés.

Président : José Martins

Renseignements :
01 34 18 21 48 ou 06 20 65 65 37
bcfmm95@free.fr
www.bcfmm.com

BOXE FRANCAISE "BFVO"

Sport de combat moderne, la Boxe Française Savate utilise les poings et les pieds.

Accessible à tous, cette discipline de combat 100 % française peut être pratiquée aussi bien par les femmes que par les hommes.
Pour les enfants, c'est sans danger car si la touche est autorisée, le contrôle des techniques doit être absolu. Dès le début de l'apprentissage, les techniques se travaillent à deux.
Cette escrime des poings et des pieds développe et entretient : coordination, souplesse, tonicité, réflexe et condition physique. Cette activité se pratique soit en loisir soit en compétition.

Président : Sébastien Duhau
06 87 91 05 21

Renseignements :
William Bourgoin
06 87 16 28 19
wbfvo@free.fr
Facebook : Boxe Française de la Vallée de l'Oise

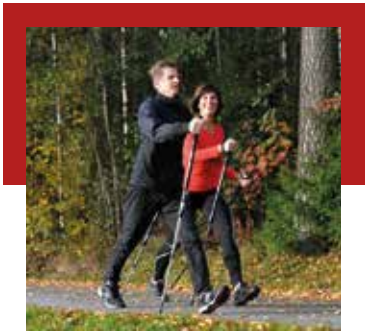

BUNGY PUMP

Section de l'Amicale Laïque

Activité physique d'extérieur forme et bien-être "se muscler sans y penser"

Le Bungy Pump est un bâton de marche équipé d'un élastique qui donne un effet "ressort" à la marche, ludique et intuitif. Ce système de ressort aide à la propulsion donc à la rapidité ; à se grandir donc un effet de renforcement du dos. Comme le bâton de Marche Nordique, l'effet portant permet d'amortir les chocs ce qui lui donne un atout "sport santé". Il est particulièrement recommandé pour la reprise d'activité comme pour les personnes en surpoids mais tout aussi recommandé pour un programme de progression dans l'endurance.
La marche "propulsive" tonifie l'ensemble du corps.

Responsable : Sophie Olivier

Renseignements :
al.zumba.gv@gmail.com

CANNE DE COMBAT "BFVO"

La canne fut utilisée de tout temps comme arme de défense dans tous les pays. La France, qui inventa l'escrime moderne, vit naître au 19e siècle les bases de l'enseignement de la canne de combat. Cette activité, intimement liée à la Savate Boxe Française, est une discipline sportive esthétique et technique accessible à tous, qui se pratique en sport loisir pour l'entretien physique et la défense mais aussi en compétition.
Ce sport d'une redoutable efficacité s'adresse aussi bien aux hommes qu'aux femmes puisqu'il n'y est jamais question de force mais plutôt de rapidité, de souplesse et de maîtrise du corps. Après quelques mois d'entraînement, vous pratiquerez la canne avec agilité et dextérité des deux mains sans hésitation.

Président : Sébastien Duhau

Renseignements :
06 87 16 28 19
wbfvo@free.fr
Facebook : Boxe Française de la Vallée de l'Oise

COURS DE "MUSCULATION"

3 cours vous sont proposés.

> **Musculation souplesse**
La bonne souplesse en musculation est celle qui vous permet d'exécuter vos exercices avec l'amplitude de base sans que cela ne vous tire de partout.

> **Musculation Fitness**
Ensemble d'exercices ou activités qui permettent de se mettre en forme. Cet entraînement physique peut comprendre du cardio et du stretching.

> **Abdos corporels doux**
Pour muscler son corps en douceur.

Responsable : Sophie Olivier

Renseignements :
al.zumba.gv@gmail.com

CYCLISME "CVC"

Le Country Vélo Club est majoritairement représenté par des cyclistes amateurs départementaux et régionaux. Il propose via son école VTT le suivi et la mise en place de cycles d'entraînements pour les jeunes de 7 à 17 ans pour mieux préparer ses adhérents aux différentes courses régionales ou nationales.
Certains membres s'essaient au cyclocross ou à la course sur la route.
Chaque samedi après-midi, les jeunes prennent le chemin des forêts du Vexin pour une séance d'entraînement de 2h à 3h.
Les adultes se retrouvent pour une sortie d'entraînement de 3h, chaque dimanche de l'année.
Ouverture cette année d'une section trail et participation à des raids multisports.
Si vous souhaitez nous rejoindre et que vous souhaitez défendre les couleurs du club, notre communauté vous accueille à bras ouverts. Venez tester l'ambiance le samedi au local, impasse du château ou les dimanches départ à partir du pont d'Auvers à 9h.

Présidente : Catherine Christien

Renseignements :
06 03 76 15 56
cvc.mery@gmail.com

DANSE

Section de l'Amicale Laïque

À partir de 4 ans, filles, garçons, adultes, des cours techniques variés de tout niveau avant un gala de fin d'année pour certains de ces cours.

- Cours d'éveil (4/5 ans - corps et musique)
- Modern-Jazz (enfants - ados - adultes)
- Danse classique (enfants - ados - adultes)
- Hip-hop (new style, breaking, hype, popping... enfants - ados)
- Contemporain (ados - adultes)
- Barre au sol adultes (travail de posture en musique)
- Cours spécial concours et événement (atelier chorégraphique)
- Salsa et Bachata (seul ou en couple - adultes)
- Comédie musicale

Responsable : Marie-Noëlle Dulimon
Patricia Casier - Sabine Lacourt

Renseignements :
marie-noelle.dulimon@wanadoo.fr : salsa/bachata, comédie musicale, atelier chorégraphique
aldansesmerysuroise@gmail.com : tous les autres cours

FOOTBALL "FC2M"

Promouvoir la pratique du football

L'Entente Méry Mériel est le résultat de la fusion des deux villes. Elle est composée de plus de 500 licencié(e)s répartis en 30 équipes. Le club est labellisé jeune espoir, féminin et arbitrage avec un encadrement formé ou diplômé dans toutes les catégories (U6 à + de 55 ans).

Président : Jean-François Budet

Renseignements :
06 12 06 74 66
jfbudet@gmail.com

GATEBALL "ASSOCIATION FRANCE MAILLETS"

Connaissez-vous le gateball ? Probablement pas car cette activité est inconnue en France...

Le Gateball a été inventé au Japon par Suzuki Kazunobu en 1947, qui a révisé les règles du croquet et créé le gateball comme jeu pour les jeunes.

Très dynamique et tactique, le gateball se joue entre deux équipes de cinq personnes sur un terrain rectangulaire plat de 15 m x 20 m. Il consiste à faire passer la boule sous 3 arceaux, avec un maillet, pour aller frapper un but, avec une durée limitée à 30 minutes. Il nécessite rapidité et stratégie, l'idée n'étant pas uniquement de frapper le poteau central, mais surtout de trouver la bonne tactique pour avantager son équipe et retarder l'équipe adverse.

Président : Philippe Boury

Renseignements :
06 78 93 04 20
francemaillets@gmail.com
Facebook : association France Maillets

GYMNASTIQUE ENFANT

Section de l'Amicale Laïque

La gymnastique pour les enfants de 3 à 11 ans, la gym caline pour les bébés de 9 mois à 3 ans.

L'animatrice fait appel à toutes les grandes familles de l'éducation physique (jeux traditionnels, jeux de combat, jonglage, équilibre, déplacements variés...) afin de développer les capacités d'adaptation, de coordination et de latéralisation. Les cours ne donnent pas lieu à compétition, les enfants doivent, avant tout, prendre du plaisir.

Responsable : Nathalie Gambier

Renseignements :
06 98 89 09 60 à partir de 19h
ngambier669@gmail.com

GYM FITNESS

Section de l'Amicale Laïque

Ensemble de mouvements de gymnastique : renforcement musculaire, souplesse, cardio, détente en musique

Responsable : Sophie Olivier

Renseignements :
al.zumba.gv@gmail.com

HANDBALL "FB2M"

Pratique du handball, toutes catégories féminines et masculines, du babyhand aux groupes loisirs (à partir de 2 ans). Compétitions départementales, régionales et nationales.

Président : Vincent Marie
06 82 36 15 46

Renseignements :
Secrétaire :
Laëtitia Papineau : 06 14 07 51 31
fb2mhb@gmail.com
www.fb2m.fr

JUDO, JUJITSU, TAISO "VOI JUDO"

Le Judo/Jujitsu est le 4e sport national véhiculant des valeurs reconnues de tous et très souvent recommandé pour le développement des jeunes enfants.

Notre association de la Vallée de l'Oise et des Impressionnistes a une dynamique très importante à Méry-sur-Oise, en Judo chez les plus jeunes et en Jujitsu/ TAISO chez les adolescents/adultes. Nous sommes reconnus au niveau national comme un club formateur élite ayant une réussite dans tous les projets Judo loisirs et compétition. À partir de 4 ans.

Président : Philippe Le Chevalier

Renseignements : Philippe Le Chevalier
06 80 18 85 20
Secrétaire :
Christine Birba : 06 64 11 33 94
voijudo@voijudo.com
www.voijudo.com

KARATÉ "KIME CLUB KARATE"

Promouvoir notre art martial sur la commune.

Implantés à Méry-sur-Oise depuis plus de 30 ans, nous essayons par notre pratique d'initier les enfants, ados, adultes à la maitrise du geste parfait ainsi qu'aux valeurs que peut apporter notre art.
Nous développons depuis 3 ans des cours de self défense qui sont à la portée de tous.
Tous nos éducateurs sont diplômés et se mettent au niveau des adhérents.
Adhésion 140 € (assurance comprise).
Nos cours sont encadrés par des professeurs diplômés d'État.

Présidente : Joëlle Gressus

Renseignements :
06 20 39 34 02
sylvain.gressus@free.fr
kimeclubkarate.fr

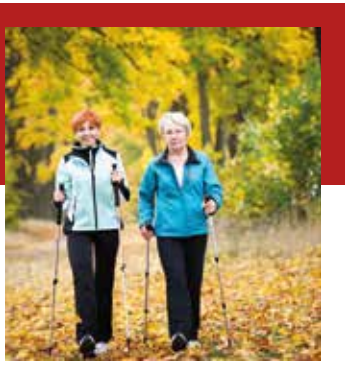

MARCHE "ACTI'MARCH"

Section de l'Amicale Laïque

Activité physique à l'extérieur pour maintenir forme et santé.

Activité de marche rapide destinée aux personnes qui veulent renouer avec l'activité sportive ou améliorer leur condition physique, se pratique en extérieur et accessible à tous.

Responsable : Sophie Olivier

Renseignements :
al.zumba.gv@gmail.com

PÊCHE SPORTIVE À LA MOUCHE "MÉRYVIERE"

La pêche à la mouche est un loisir ludique mais aussi un sport de pleine nature, complexe et technique qui demande un réel apprentissage.

Aborder ce sport en club est la meilleure approche possible pour maîtriser rapidement le geste et la technique. Chacun, débutant ou confirmé, apporte et partage sa propre expérience. Avec Méryviere, vous découvrirez la convivialité des sorties et des séjours de pêche, qui seront l'occasion parfaite de vous initier ou de vous perfectionner à ce sport tout en nouant de nouvelles amitiés. Méryviere est un club chaleureux où la pêche est abordée en toute modestie sans considération de niveau, d'âge ou de statut social.

Président : Christophe Duclos

Renseignements :
06 67 23 80 01
titi_duclos@yahoo.fr

PÉTANQUE "USM MÉRY PÉTANQUE"

La pétanque, un loisir, un sport, de la convivialité !

Le club de Méry vous reçoit pour les entraînements les mercredis et vendredis pour taquiner le cochonnet dans une ambiance amicale. Nous organisons des concours internes dans l'année afin de récompenser nos meilleurs joueurs. Nous participons également à des concours régionaux et nationaux. Vous pouvez nous contacter ou venir directement sur le terrain (à côté du centre de secours), on se fera un plaisir de vous renseigner.

Président : Pascal Morrot

Renseignements :
01 30 36 49 68 / 06 14 73 49 51
pascal.morrot@gmail.com

PILATES

Activité Physique de tonification.

Par des exercices de posture, il permet de gagner en souplesse et en amplitude dans nos mouvements ; de renforcer les abdominaux qui sont travaillés en profondeur, le seul véritable moyen d'obtenir un ventre plat, capable de soutenir les organes du système digestif et le dos. Le Pilates aide à repositionner l'alignement de la colonne vertébrale, à l'assouplir et à la protéger en développant les muscles dorsaux. Du coup, on a moins mal au dos, on améliore sa posture, on affine sa silhouette ! Le Pilates permet de travailler sa respiration en coordonnant le geste et le souffle. C'est aussi une occasion de se recentrer, se détendre et de cultiver un bien-être mental.

Responsable : Sophie Olivier

Renseignements :
al.zumba.gv@gmail.com

ROLLER DERBY "FIGHTING FOXES"

Association sportive destinée à la pratique du Roller Derby (sport d'équipe et de contact se pratiquant en patins à roulettes).

Notre ligue regroupe une équipe débutante, une équipe compétitrice inscrite en championnat N2 et des officielles.
Nous proposons une pratique sportive bienveillante, dans une ambiance d'empowerment et de dépassement de soi.
Que vous soyez passionnées de Roller Derby ou curieuses de découvrir un nouveau sport, n'hésitez pas à nous contacter !
Nous recrutons toute l'année, sans prérequis de niveau de patinage.

Présidente : Léa Forti

Renseignements :
rollerderbyfoxes@gmail.com
rollerderbymery.fr
Instagram : roller_derby_mery
Facebook : Roller Derby Méry

ROLLER "DRAGON RIDERS"

Venez rejoindre le club de roller "Dragon Riders" pour satisfaire vos envies. Tous niveaux : débutant, loisir et compétition.

Le club vous propose 3 disciplines de roller :
> École de roller : initiation, jeux
> Randonnées
> Roller freestyle : slalom, sauts, tremplin, freeride

Des riders certifiés et compétents vous entraînent. Nos encadrants sont tous diplômés et comptent des centaines d'heures d'encadrement à leur actif.

Président : en cours de nomination

Renseignements :
dragon.riders95@gmail.com
Facebook : Dragon - Riders

RUGBY CLUB MÉRY-SUR-OISE

Club créé en septembre 2017 ayant pour objet l'apprentissage du rugby. L'approche des éducateurs entraîneurs est de privilégier l'évitement aux contacts.
Le rugby est un sport à dimension pédagogique et éducative, il est un complément aux études et ne doit pas lui être opposé.
L'école de rugby s'adresse aux filles et garçons de 6 à 14 ans. Une classe de Baby Rugby a également ouvert ses portes pour les tout-petits à partir de 3 ans révolus.
Les cours ont lieu au stade Bernard Gambier.

Président : Jean-Pierre Pernot

Renseignements :
06 12 89 81 10
jppernot95@gmail.com
www.rugbyclubmerysuroise.ffr.fr
Facebook : RCMSO

STRETCHING POSTURAL

Section de l'Amicale Laïque

Le Stretching Postural, par une alternance de postures toniques et de postures de relâchement, sollicite autant le corps que l'esprit.

Cette méthode privilégie, par les étirements, les contractions musculaires et les respirations, un travail musculaire en profondeur éveillant une multitude de sensations, visant à délier le corps de ses tensions et libérer l'esprit tout en douceur. À tout âge, chacun s'y adonne avec ses propres motivations : mal au dos, besoin d'évacuer le stress, se tonifier, s'assouplir, se relaxer ou reprendre une activité physique tout en respectant ses pathologies, ses possibilités physiques et ses sensations.

Responsable : Nathalie Le Sage

Renseignements :
06 75 64 15 10
nathlesage@yahoo.fr

TENNIS "TCM"

Quel que soit votre âge, si vous souhaitez débuter au tennis, parfaire votre technique, performer en compétition, le Tennis Club de Méry vous offre de pratiquer et de progresser au tennis grâce à une équipe de 5 moniteurs diplômés.

Avec 4 courts en dur éclairés dont 2 couverts, rénovés entièrement en 2022 avec éclairage LED, la facilité de réserver un court sur internet depuis chez soi, 17 équipes engagées dans les championnats jeunes et adultes, le Tennis Club de Méry fidélise chaque année plus de 300 adhérents dont 170 enfants en école de tennis.
Le TCM c'est aussi un état d'esprit qui privilégie la convivialité et multiplie les animations sportives et loisir toute l'année pour le plus grand plaisir de ses adhérents.

Président : Frédéric Covez
frederic.covez@gmail.com

Renseignements :
Hugo Beghat
06 26 12 71 28
http://www.club.fft.fr/tc.mery

TENNIS DE TABLE "USM TENNIS DE TABLE"

L'USM Tennis de table est une section dynamique alliant sport et convivialité où loisir et compétition cohabitent en toute simplicité.

En sport individuel et en équipe, le club de Méry-sur-Oise, est un des clubs formateur reconnu avec :
> Environ une centaine de licenciés de 5 à 77 ans.
> Plusieurs participations aux championnats par équipe en mixte, et en féminine.
> Plusieurs participations de jeunes et d'adultes aux championnats individuels, dont des joueurs(ses) au niveau national.
> Des compétitions spécifiques pour les jeunes.

Président : Bernard Bravo

Renseignements :
06 86 69 34 31
bernard.bravo@laposte.net
http://club.quomodo.com/usmerytt/accueil-bienvenue

TIR À L'ARC "COMPAGNIE DES ARCHERS DU CHÂTEAU"

Le tir à l'arc dans une ambiance conviviale.

Le tir à l'arc est un sport adapté à tous les âges, toutes les morphologies et pratiquement tous les handicaps. Il concourt à l'amélioration de la coordination des mouvements, de l'équilibre et des repères dans l'espace. Anti-stress, il permet de canaliser son énergie et sa concentration. Tir loisir ou en compétition.

Président : Jean-Pierre Courtois

Renseignements :
Sophie au 06 08 35 35 43
http://lesarchersduchateau.free.fr

VIET VO DAO "UVVDM"

Art martial vietnamien

Malgré ses techniques redoutables l'âme du Viêt Vo Dao réside profondément dans la recherche de l'harmonie entre l'intellect et le corporel, l'homme et la société, l'homme et la nature.
Cet art mêle les techniques de :
> Percussions : coups de poing, pieds, coudes, genoux ;
> Projections : saisie de l'adversaire pour l'amener au sol ;
> Clés : immobilisation sur l'articulation de l'adversaire ;
> Ciseaux volants.

Sans oublier l'étude des armes traditionnelles : bâton épée, sabre, éventail, ou nunchaku, et également les techniques de Self-Défense (issues du Penchak silat).

Président : Jean-François Lebelt

Renseignements :
06 84 51 98 85
contact@uvvdm.fr
Instagram : vvd_mery
Facebook
www.uvvdm.fr

VOLLEY "USMAVB"

Débutant(e)s motivé(e)s ou pratiquant(e)s confirmé(es), venez nous rejoindre dès 10 ans.

Le Volley Ball ? Une histoire de passion de nous tous pour ce sport de haut niveau, alliant la dépense physique, parfois très intense, l'émulation d'un jeu collectif nécessitant le développement de l'esprit d'équipe et de tolérance, mettant en valeur les capacités de chacun, et demandant intelligence pour développer des stratégies de jeu, des combinaisons... On vous l'a dit, une passion !

Présidente : Béatrice Goulain

Renseignements :
06 67 21 61 48
contact@usmvb.asso.fr

YOGA

Section de l'Amicale Laïque

Accessible à tous à partir de 17/18 ans, c'est une discipline du mieux-être du corps et de l'esprit.

Enchaînement de postures au rythme de la respiration, en toute conscience, pour stimuler et recentrer le corps et le mental : souplesse, tonification, équilibre, action sur les organes et tous les systèmes corporels, détente. La séance relaxation (sans posture) est une pratique visant la concentration et une détente très profonde.

Renseignements :
Murielle Chebab
06 15 38 01 51
mchebabmery@gmail.com

YOGA "FLOW"

Yoga Flow propose du Hatha yoga, Ashtanga yoga et Yin yoga pour les adultes. Les débutants sont les bienvenus.
Il existe également du yoga pour les enfants sous réserve d'un minimum d'inscriptions.

Présidente : Luisa Gaiao

Renseignements :
06 34 04 10 91
yogaflow95@gmail.com

YOGA-PILATES "AMJH"

AMJH

AMJH propose des disciplines ciblées sur le développement de la conscience de ses mouvements, des gestes, du déplacement dans l'espace. Savoir garder une présence constante sur l'instant pour effectuer les exercices, enchaînements, postures, avec la plus grande concentration, précision possible, légèreté, justesse, harmonie, grâce.
Les bénéfices de ces disciplines sont multiples : équilibre, coordination, centrage, précision gestuelle, souplesse, concentration, énergie, relaxation, anti-stress, lâcher-prise, harmonie.

Disciplines :
> Le Yoga Vinyasa
> Pilates

Présidente : Evelyne Desmonts

Renseignements :
Simon : 06 49 09 07 51
contact.amjh.simon@gmail.com

YOGA "SAMTOSHA HATHA YOGA"

Accompagnement des personnes en recherche d'un équilibre entre la conscience du corps, des émotions et des pensées dans la perspective d'un développement personnel équilibré et une conscience claire et harmonieuse.

Présidente : Elisabeth Froissart

Renseignements :
06 82 42 76 79
elisabethfroissart@hotmail.fr

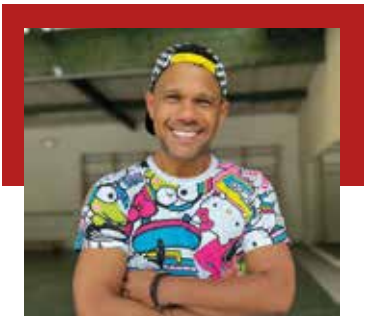

ZUMBA ET ZUMBA KIDS (de 6 à 11 ans)

Section de l'Amicale Laïque

Enchaînement de pas et de mouvements rythmés, combinant des éléments d'aérobic et de danses latines sur des musiques latines entraînantes.

Responsable :
Sophie Olivier

Renseignements :
al.zumba.gv@gmail.com

LE GRAND CERCLE

Loisirs et culture, passionnément

10ème LIBRAIRIE INDÉPENDANTE DE FRANCE

3000m² DE LOISIRS ET DE CULTURE

100 SPÉCIALISTES

OUVERT 7/7

LIBRAIRIE
PAPETERIE
BEAUX ARTS
LOISIRS CRÉATIFS
JEUX JOUETS
DÉCORATION
BIEN - ÊTRE
MUSIQUE
CINÉMA
GALERIE D'ART
LUXE

D	E	P	U	I	S	P	L	U	S	D	E	L	T	L
L	I	B	R	A	I	R	I	E	R	E	N	U	T	O
E	A	N	S	L	E	G	R	A	N	D	C	X	E	I
N	R	C	C	I	N	E	M	A	L	E	E	E	S	S
O	T	L	A	R	E	F	E	R	E	N	C	E	I	I
I	N	C	B	E	A	U	X	A	R	T	S	O	E	R
T	T	R	A	D	E	I	R	E	L	A	G	U	N	S
A	T	O	U	R	N	A	E	B	L	E	Q	C	U	C
R	L	T	U	R	E	R	E	T	L	I	O	I	S	R
O	I	R	S	D	T	A	N	S	S	L	E	V	A	E
C	L	D	O	E	I	S	E	U	O	F	F	R	E	A
E	Z	V	N	O	U	S	M	L	A	R	E	F	E	T
D	R	E	E	J	E	U	X	J	O	U	E	T	S	I
N	I	C	E	P	R	E	S	D	E	C	H	E	Z	F
B	V	O	U	P	A	P	E	T	E	R	I	E	S	S

Envie de nous découvrir ?

LE RENDEZ-VOUS DES PASSIONS

Centre Commercial Art de Vivre
Eragny
01 34 30 48 00
@legrandcercle95

ART de VIVRE

La Luciole

1, route de Pontoise (face Intermarché)
01 34 30 74 20
laluciole@merysuroise.fr
@ville_de_mery_sur_oise
La Luciole

Billetterie en ligne (spectacle et cinéma) :
merysuroise.notre-billetterie@merysuroise.fr

Les spectacles

Une saison culturelle variée, mêlant chanson, musiques actuelles, classique, théâtre, humour, spectacles jeune public, ainsi que des retransmissions en direct de l'Opéra de Paris et de la Comédie française.

Billetterie physique : le jour de la séance ou prévente à La Luciole du mardi au vendredi de 14h à 18h et à la Médiathèque aux heures d'ouverture au public.

Abonnement : à partir de 3 spectacles, bénéficiez du tarif préférentiel sur l'ensemble de la saison. L'abonnement est nominatif.

Le cinéma

Le cinéma La Luciole vous propose une programmation régulière mêlant films français et étrangers, dans les styles les plus variés (action, comédie, drame, thriller...). L'occasion de se faire plaisir, seul ou en famille, à prix "Méry"!

Tarifs : plein tarif : 6 € ; tarif réduit : 4 € (demandeurs d'emploi, allocataires RSA, étudiants, moins de 18 ans, familles nombreuses, plus de 70 ans, personnes handicapées) ; tarif enfant : 3 € (- 10 ans)

Chaque mois un tarif famille à 2,50 € par personne vous sera proposé sur une sélection de films.

Les rendez-vous "thé-ciné" :
La Luciole vous propose, une fois par mois, un après-midi de détente en profitant d'un film suivi d'un thé agrémenté d'une gourmandise dans un espace convivial. Tarif : 6 €

Le bar

Le bar de La Luciole, vous accueille les soirs de spectacle autour d'un verre, dans une ambiance conviviale !
Une petite restauration est disponible pour certains spectacles.

Le studio de répétition

Accueil de formations jusqu'à 5 musiciens tous les soirs du mardi au vendredi.

Renseignements et inscription à l'accueil de La Luciole. Tarif : 10 €/h.

Retrouvez le programme cinéma et la programmation culturelle de La Luciole sur la page Facebook La Luciole, sur Instagram @ville_de_mery_sur_oise ou sur www.merysuroise.fr

Micro-Folie

Porté par le ministère de la Culture, le musée des Sciences et techniques de la Villette et en partenariat avec Val d'Oise Numérique, ce dispositif permet à chacun d'accéder à la culture, de découvrir l'art et de stimuler la création.

Retrouvez les programmes des ateliers sur Facebook et sur le site de la Ville www.merysuroise.fr - rubrique "Micro-Folie".

Les ateliers de la Micro-Folie

Venez redécouvrir les artistes les plus connus ou expérimenter des techniques inédites le temps d'une médiation ou d'un atelier créatif (peinture, dessin, photo, sculpture...).

Franck et Raphaël vous accompagnent dans votre découverte de la culture et de la création artistique de façon ludique et conviviale.

Les ateliers sont gratuits et ouverts à tous, de la petite enfance à l'âge adulte.

Animations culturelles

- **Les conférences d'histoire de l'art :** animées par Virginie, conférencière diplômée, un vendredi par mois, elles vous permettent de porter un autre regard sur un artiste, une œuvre, un courant artistique... La Luciole à 20h.
- **Les Sorties Hors les Murs :** expositions, sites historiques, arts vivants... La Ville vous emmène découvrir quelques pépites culturelles de la région.

La Médiathèque

28, avenue Marcel Perrin
01 30 36 40 58
mediatheque@merysuroise.fr
médiathèque Méry-sur-Oise

Horaires d'ouverture au public :
Mardi : de 15h à 18h
Mercredi : de 10h à 12h30
et de 14h à 19h
Jeudi : fermeture
Vendredi : de 15h à 18h
Samedi : de 10h à 18h
sans interruption

Située en centre-ville, la Médiathèque propose plus de 17 000 documents : livres, CD audio, DVD, magazines, liseuses, pour tous les âges et toutes les curiosités.

Les services

- Catalogues accessibles 24h/24 sur www.bib95.meriel.fr et www.revodoc.valdoise.fr (réseau du Val d'Oise)
- Empruntez 8 livres + 4 CD + 4 revues par personne et 4 DVD par famille pour 3 semaines grâce à votre carte
- Réservez ou prolongez l'emprunt de document(s) par téléphone ou par mail
- Accueil des groupes (petite enfance, écoles, collège, ALSH)
- Une boîte de retour est disponible en dehors des horaires d'ouverture de la Médiathèque (sauf pendant les périodes de fermetures annuelles : été/hiver)
- Accès aux médiathèques de Frépillon et Mériel

Les boîtes à livres : à la disposition de tous pour donner et recevoir des ouvrages (Centre ville - Gare - Intermarché - Vaux). La Médiathèque n'accepte pas les dons.

Les animations

- Ateliers pendant les vacances scolaires
- Les Enfantines pour les enfants de 18 mois à 6 ans : un samedi par mois à la médiathèque
- La rentrée littéraire en novembre à l'Intemporelle
- Mérybulles, le salon de la bande-dessinée et de la littérature jeunesse à La Luciole
- Journée contes en novembre à La Luciole

Associations culturelles / Loisirs

AMICALE LAÏQUE

Association mérysienne, loi 1901, fondée en octobre 1972 ayant pour objet, notamment d'établir un lien entre les familles et l'école, créer et animer des sections variées ouvertes aux enfants et adultes (activités manuelles, artistiques et sport détente).

Aujourd'hui, l'association regroupe 18 activités différentes, animées par 20 animateurs et professeurs. Elle est gérée par une vingtaine de bénévoles. Elle compte plus de 900 adhérents dans toutes les disciplines culturelles et sportives. Chaque année, en fin de saison, différents spectacles et expositions sont organisés.

Président : Franck Pouget

Pour nous rencontrer ou nous joindre :
Impasse du Château à Méry-sur-Oise
01 30 36 33 11
amicale.laique-mery@wanadoo.fr
www.amicale-laique-mery-sur-oise.webnode.fr

ANIMATIONS CULTURELLES "LA COMPAGNIE LUNEVAL"

Promotion des ouvrages de Pierre Luneval.

L'association a pour but de diffuser, promouvoir et faire connaître les activités de l'auteur Pierre Luneval : salons, spectacles, interventions scolaires et ateliers d'écriture. La Compagnie Luneval fédère des artistes (comédiens, musiciens, chanteurs, artistes graphiques...) qui interviennent lors des animations et spectacles.

Responsable : Catherine Leyri

Ateliers d'écriture :
Salle des Anciennes Écuries

Renseignements :
luneval@live.fr
www.pierre-luneval.fr

CHANT CHORAL "LES CHŒURS DE LA VALLÉE DU SAUSSERON"

Chorale À Cœur Joie

Le travail hebdomadaire en chœur, sous la direction de Mathieu Mouhous, permet aux 25 chanteurs amateurs que nous sommes de mettre en place, dans la convivialité, un programme comprenant un choix de morceaux allant de la Renaissance aux musiques du monde avec des chants traditionnels français et étrangers accompagnés parfois d'instruments lors de concerts.
Nous invitons tout amateur de musique tenté par le chant polyphonique, avec ou sans expérience, à nous rejoindre lors d'une répétition.

Président : Philippe Riez
06 41 97 28 32
philippe.riez@orange.fr
Chef de chœur : Mathieu Mouhous

Renseignements :
Secrétaire : Claire Petitet
06 89 29 73 16
claire.petitet@gmail.com

CHANT CHORAL "MÉRYTOURNELLES"

Section de l'Amicale Laïque

Sympathique chorale de chanteurs amateurs liés par le plaisir de chanter ensemble de la variété française principalement.
Sous la direction bienveillante de Sarah Lahbouz, ce groupe d'une quinzaine de choristes se réunit chaque semaine à l'Intemporelle.
Aucune notion de solfège ou de musique requise.
Venez avec votre bonne humeur.

Responsable : Nathalie Le Sage

Renseignements :
nathlesage@yahoo.fr

CHANT CHORAL "PLENA VOCE"

Ensemble de chanteurs amateurs qui interprète des œuvres issues principalement du répertoire sacré, le plus souvent a capella, parfois accompagné d'instruments.

Notre objectif est de faire rayonner le chant choral auprès d'un public de proximité au cours de concerts parfois partagés avec d'autres chœurs.
Le plaisir du chant et le développement de l'autonomie de chacun permettent d'aborder des œuvres pour petits et grands ensembles.

Nous recherchons de bons chanteurs ténors pour étoffer le chœur.

Président : Julien Anache

Deux cheffes de chœur :
Sandrine Anache
Marie-Christine Grossin

Renseignements :
06 27 84 77 03
ensemble.plena.voce@gmail.com

CIRQUE

Section de l'Amicale Laïque

Cours de cirque pour enfants.

Les enfants voient dans les arts du cirque une activité ludique, amusante, colorée...

Mais au-delà de ce simple aspect, le cirque représente une saine activité physique où l'artiste en herbe découvre la confiance en lui, l'esprit d'équipe et développe la coordination, l'orientation spatiale, l'équilibre, la force, la créativité...

Responsable : Corinne Richer

Renseignements :
06 60 59 24 94
corinne.richer@free.fr

COUTURE

Section de l'Amicale Laïque

Vous rêvez de tenues personnalisées. Venez les créer. Notre talentueuse couturière vous fera profiter de son savoir et de sa grande expérience. Et cela, dans une ambiance fort sympathique et détendue.

Responsable : Maria Gomes

Renseignements :
06 43 47 73 96
maria.dcgomes@yahoo.fr

COMITÉ DES FÊTES

Animations culturelles et de loisirs.

Des bénévoles au service des Mérysiens. Le Comité des Fêtes de Méry-sur-Oise a pour but de prévoir et d'organiser des animations d'intérêt général se déroulant sur la commune.

Présidente : Claudie Violette

Renseignements :
Comité des Fêtes
Chemin de l'Eglise
(sous-sol de l'école Pablo Néruda)
06 13 59 12 18
cdf.mery@gmail.com
Facebook : Comité des Fêtes de Méry sur Oise

CULTURE GÉNÉRALE
"CLUB QUESTIONS POUR UN CHAMPION"

Réplique du jeu télévisé "Questions pour un Champion".

Venez jouer comme à la télé ! Répondez aux questions dans la bonne humeur et la convivialité !
Et... profitez-en pour améliorer votre culture !

Lieu : La Luciole

Président : André Guerber

Renseignements :
06 17 30 04 79
andre.guerber@free.fr

DESSIN ENFANTS et ADULTES

Section de l'Amicale Laïque

Les animatrices ont choisi de vous faire partager les joies de leur art dont elles sont passionnées.

Approche de la composition en passant par le croquis, la mise en forme, la couleur des différents sujets: natures mortes, portraits, paysages, le monde animal et imaginaire seront des sujets de base permettant de développer et d'apprendre de multiples techniques.

Responsable : Annick Periquet

Renseignements :
06 60 62 00 18
ajp.periquet@orange.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE

Section de l'Amicale Laïque

La nouvelle section ÉCOLE DE MUSIQUE de l'Amicale Laïque succède au Conservatoire de Musique de la communauté de communes Sausseron-Impressionnistes pour assurer l'enseignement de la musique à Méry-sur-Oise.

Apprentissage de la pratique des instruments (trompette, tuba, clarinette ou saxophone, guitare classique ou électrique, piano, violon et violoncelle, flûte traversière, percussions et batterie...) en sessions individuelles et collectives (classe orchestre, atelier musiques actuelles), cours de solfège tous niveaux, éveil musical et chorale pour les enfants... Nos professeurs mettent tout leur enthousiasme pour dispenser une éducation musicale de qualité, en privilégiant le plaisir bien sûr !

Renseignements et inscriptions lors du Forum des Associations.

Contact :
al.musique.mmf@gmail.com

FESTIVAL D'AUVERS "CERCLE DES AMIS DU FESTIVAL D'AUVERS"

L'association a pour but de gérer le FESTIVAL D'AUVERS-SUR-OISE, de promouvoir les arts en créant des manifestations artistiques, de mettre en valeur l'église Notre Dame d'Auvers-sur-Oise et le patrimoine et de contribuer au développement de projets culturels et artistiques autour de l'orgue Bernard Hurvy.

Président : Didier Hamon

Renseignements :
festauvers@gmail.com

LA BOUSSOLE

La Boussole est une association créée en septembre 2017 par quatre joueurs passionnés qui ont voulu transmettre leurs envies et partager leur plaisir de jouer avec d'autres.

Ils se sont donnés pour mission d'offrir un moment de jeux, de partage et de découverte. Joueur novice ou confirmé, ils vous invitent à rejoindre l'équipage de la Boussole !
Jeux d'ambiance, jeux de rôle ou encore jeux de plateau, ils sauront vous orienter selon vos envies.
Et qui dit aventure dit ravitaillement. Seront proposés des boissons chaudes, rafraîchissements, collations et douceurs sucrées, le tout fait maison.
L'association organise des soirées jeux de société pour adultes deux vendredis par mois de 19h à 00h.
Deux formules d'adhésion sont possibles : annuelle ou pour une soirée.

Président : Jean-Baptiste Blain

Renseignements :
laboussole.asso@gmail.com

MODELAGE - CÉRAMIQUE - SCULPTURE

Section de l'Amicale Laïque

Apprendre à travailler l'argile, à s'exprimer et à créer.

Modeler à Méry, c'est s'accorder un temps calme pour laisser parler ses mains, sa respiration, son cœur, ses forces et ses élans à travers des gestes millénaires : creuser, modeler, polir, structurer, estamper, engober, texturer et émailler.
Chacun(e) évolue à son rythme, au plus près de son expression, stimulé par les conseils du professeur et la dynamique conviviale du groupe.

Responsable : Catherine Leroux

Renseignements :
Catherine Leroux
06 73 55 94 57
leroux.catherine4@orange.fr

MODÉLISME FERROVIAIRE "AMMF"

Cette association est ouverte aux jeunes à partir de 12 ans ainsi qu'aux adultes. Nous construisons nos décors. Le réseau a une longueur de 50 m et il fonctionne en digital et analogique.

Président : Michel Bry

Renseignements :
Garage de l'école de Sognolles
54, avenue de La Libération
Michel Bry
smc.bry@orange.fr
ammf.pagesperso-orange.fr

ŒNOLOGIE "LES AMIS DE BACCHUS"

Un moment de partage en découvrant les régions de France, leurs vins et leurs produits régionaux.

Les cours sont animés par un sommelier diplômé. Dix séances sont proposées dans l'année. Dégustation entre 4 et 5 vins par séance avec accord parfait des mets. Et des soirées à thème...

Président : Jean-Marc Pecqueux

Renseignements :
06 62 34 72 72
lesamisdebacchus95@gmail.com

ORNITHOLOGIE
"OISEAUX CLUB D'ÎLE-DE-FRANCE - OCIF"

L'O.C.I.F. présidé par Pascal Poupard, regroupe des passionnés et éleveurs amateurs d'oiseaux exotiques qu'il s'agisse de perroquets, de grandes perruches ou de canaris. Notre slogan est "Préservation et bien-être en élevage". Les membres se réunissent tous les mois et échangent leurs connaissances et expériences sur les espèces détenues, la zootechnie, etc.
Un BBQ, des sorties et voyages culturels sont organisés dans l'année afin de satisfaire notre passion... Cette année ce sera le Parrot World et d'autres encore.
Au plaisir de vous y retrouver !

Président :
Pascal Poupard

Renseignements :
06 11 55 05 71
epierroquet@gmail.com

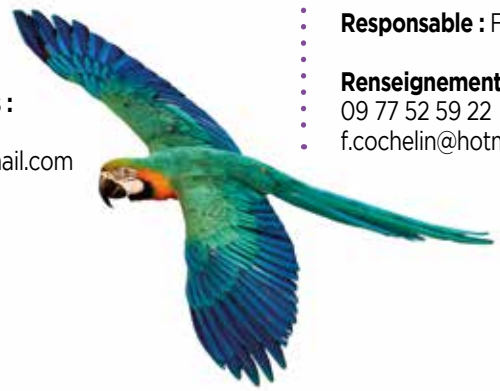

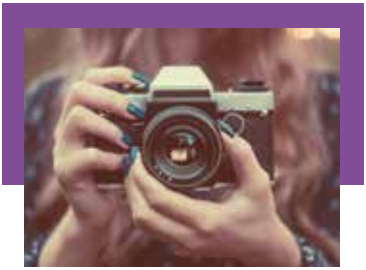

PHOTO NUMÉRIQUE

Section de l'Amicale Laïque

La création en photo numérique, c'est créer sur ordinateur une nouvelle photo à partir d'une ou plusieurs photos de base à l'aide de retouches, corrections, montages, filtres, etc.

La section vous propose de venir vous familiariser à la retouche en photo numérique. Retouches simples ou avancées et montages. Toutes les sensibilités sont représentées.
Le traitement numérique de l'image peut être simple, complexe ou artistique. C'est un travail collectif qui répondra à vos attentes.

Responsable : Fernand Cochelin

Renseignements :
09 77 52 59 22
f.cochelin@hotmail.fr

THÉÂTRE D'IMPROVISATION ENFANTS

Section de l'Amicale Laïque

Pouvoir s'exprimer sans contraintes, s'épanouir et explorer votre propre univers, découvrir la créativité déjà présente en vous !

Évoluer au sein d'un groupe véhiculant des valeurs. Des cours originaux et des événements tout aussi originaux. Voilà ce que vous propose la section théâtre de l'Amicale Laïque !

Renseignements :
Elynette Dionnet
06 99 53 80 22

THÉÂTRE "LOINTAIN JARDIN"

Théâtre, animation, lecture publique.

Lointain Jardin est une compagnie de théâtre amateur créée en 1999 spécialisée dans le théâtre contemporain. La compagnie produit des spectacles de création (Riverains. Des Hommes de passage, Confinement de open spaces, Comme au premier jour). Elle crée aussi ses spectacles à Méry, puis les propose aussi dans d'autres villes du Val d'Oise. Elle a participé au festival amateur de Paris.

Président : Thierry Audouin

Renseignements :
51, rue du Chêne Vert
06 79 66 32 68
lointain.jardin@outlook.com
Facebook : Lointain Jardin

THÉÂTRE/SPECTACLES/ATELIERS "LA COMPAGNIE DES PETITS BONHEURS"

La "Cie des Petits Bonheurs", compagnie mérysienne spécialisée dans le spectacle vivant depuis 2010, mêlant professionnels et amateurs, vous propose 2 ateliers théâtre :

- Pour pré-ados (collège 5e, 4e, 3e) : spectacle en décembre et en juin. Découverte de l'expression de soi au travers du jeu, de l'improvisation et de la confiance. Entraînement à la prise de parole en public, l'éloquence, la mémorisation et l'apprentissage du collectif.

> Atelier d'1h15 / semaine hors vacances scolaires et jours fériés.

- Pour adultes débutants et non débutants : spectacle en juin. Entraînement à la prise de parole en public, improvisations, confiance en soi, interprétation, articulation, techniques vocales, espace et présence scénique.

> Atelier de 2h / semaine hors vacances scolaires et jours fériés.

Présidente : Françoise Caudal

Renseignements :
09 54 36 86 95
petits.bonheurs@orange.fr
www.les-petitsbonheurs.fr
Facebook : La Cie des Petits Bonheurs

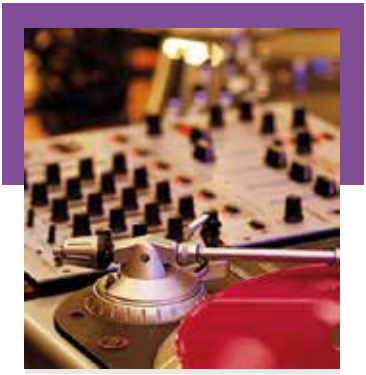

TYMPANZÉ

L'association Tympanzé est une association culturelle et mérysienne passionnée par la musique.
Nous proposons des cours de musique (basse, guitare, batterie, batucada, coaching de groupes) à La Luciole, adaptés aux envies de nos élèves. Nous faisons bénéficier les collectivités locales, municipales et les particuliers de notre savoir-faire, à travers la création d'événements publics ou privés.
Nous pouvons intervenir auprès des écoles pour participer à des projets d'initiation et d'éducation par la musique. Nous organisons chaque année une série de concerts et de spectacles mettant en valeur nos talents locaux, mais pas seulement...

Président : Eric Métais

Renseignements :
06 09 74 99 21
tympanze@gmail.com
www.tympanze.net

Les salles associatives

LA MAISON DES ASSOCIATIONS

10, avenue Marcel Perrin

LA SALLE DES FÊTES - L'INTEMPORELLE

Place Joliot Curie

LE PAVILLON DE MUSIQUE

54, avenue de la Libération

LA SALLE DE DANSE DES ANCIENNES ÉCURIES

Impasse du Château

Pour tout renseignement concernant les conditions de mise à disposition de ces locaux, vous devez vous adresser au service de la vie associative :

Xavier Chevrel
01 30 36 28 27
xavier.chevrel@merysuroise.fr

1

2

3

Automne

> Forum des associations (1)
> Accueil des nouveaux Mérysiens (2)
> Méry Fit'
> Cross des écoles (3)
> Festival Manga et culture japonaise (4)
> Rentrée littéraire

Hiver

> Le goûter des anciens
> Méry Christmas (5)
> La Grande Chocolaterie (6)
> Mérybulles (7)

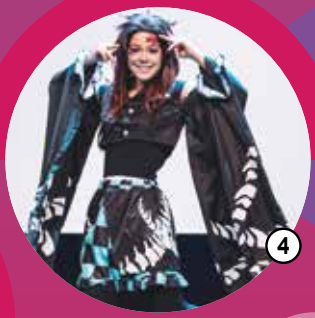
4

6

5

7

Printemps

> Tour de Méry
> Méry Fit'
> Méry Gourmand (11)
> Chasse aux œufs (12)
> Cross des écoles
> Méry s'anim (13)
> Fête de Méry (14)
> Déjeuner d'été des Anciens
> Exposition d'art de l'Amicale Laïque
> Festival d'Auvers-sur-Oise
> Fête de la musique (15)
> Olympiades

11

12

13

14

Été

> Méry Plouz' (16)
> Fête nationale (17)
> Guinguette de l'été (18)

15

16

17

18

SECRÉTARIAT DU MAIRE
Hôtel de Ville
14, avenue Marcel Perrin
01 30 36 23 30
secretariat.du.maire@merysuroise.fr

Ville du bois, de la culture agricole, de la pierre de calcaire et des champignons, Méry-sur-Oise a conservé en héritage son dynamisme économique.
Le commerce est essentiel à la bonne santé de notre commune. Non seulement, parce qu'il crée des emplois et génère des richesses, mais aussi parce qu'il est porteur d'animation et de lien social.

Méry-sur-Oise constitue un territoire accueillant pour les entreprises grâce à deux atouts majeurs : sa proximité avec Paris et sa desserte par l'A15/A115.

Quatre zones d'activités sont situées dans notre territoire:
les 4 Chemins, les Bosquets 2, les Bosquets 3 et les Bosquets 4.

Trois entités commerciales:

- Centre-ville, avec l'axe principal de l'avenue Marcel Perrin
- Centre commercial "Les Jardins de la Bonneville"
- Gare SNCF / Le Clos Robert / Le Clos de Sognolles

Bon à savoir

Faites-vous connaître !
Prenez contact avec le cabinet du Maire si vous êtes nouvellement implanté sur la commune.

Changement de situation
Afin de mieux informer les Mérysiens, il est important que vous signaliez auprès du cabinet du Maire tout changement de situation : départ en retraite, cessation d'activité, changement de propriétaire.

Le Marché de Méry

Vos commerçants, maraîcher, rôtisseur, fromager, poissonnier, boucher-charcutier, primeurs, boulanger, vollailler, traiteur antillais, fleuriste mais aussi des produits plus saisonniers comme les huîtres, le miel... vous accueillent **tous les samedis de 8h à 13h sur le parvis de l'Hôtel de Ville.**

- **Place Joliot Curie** (zone bleue) 43 places
- **Parking mairie** (zone bleue) 49 places
- **Sous-bois** (zone bleue) 72 places
- **Pablo Neruda** 18 places

Associations locales

AMPV ASSOCIATION MÉRYSIENNE DU PLATEAU DE VAUX
Présidente : Marika Bergendal.
Tél : 01 84 24 07 45 - Mail : marikabergendal@yahoo.com
105, boulevard du Père Joseph Wrésinsky

ASSOCIATION "FAIRE VIVRE MERY"
Président : Jérôme Durieux
Tél : 06 89 44 89 42 - Mail : fairevivremery@gmail.com
12 bis, avenue de la Libération

Faire Vivre Méry organise des actions tournées vers la protection de notre environnement et la découverte du patrimoine mérysien trop souvent méconnu. Ramassage citoyen avec chaque année l'organisation du World Clean Up Day, nettoyage de la Plaine de Pierrelaye, création des boîtes Récup' Mégots, parcours découverte de la ville. Faire Vivre Méry est aussi une association participative qui réalise toutes les idées de ses adhérent.es.

Commerces et entreprises

AFFÛTAGE-OUTILLAGE

ADIS 95

ZA Les Bosquets n°2
15 chemin des Bœufs
01 30 37 05 30
contact@adis95.fr
www.adis95.fr

ALARME

SURVEILLANCE SYSTÈME ÉLECTRIQUE

49, rue Pierre Curie
01 30 36 08 85
jcc.sse@gmail.com
www.surveillance-systeme-electrique.fr

ALIMENTATION

ANISH ALIMENTATION

33 avenue de la Libération
tharanitheep@gmail.com

CHAMPIGNONNIÈRE DE LA MARIANNE

3, rue Thérèse Lethias
01 34 64 83 94

INTERMARCHÉ

Supermarché, station-service,
laverie automatique, lavage
Route de Pontoise.
Centre commercial
"Les Jardins de la Bonneville"
01 30 36 44 22
www.intermarche.com

MAMA AFRICA EXOTIC

Produits exotiques
Centre commercial
"Les Jardins de la Bonneville"
06 22 49 52 25

VENTE À LA FERME

10 rue Lamartine
cedrick.riant@orange.fr
06 61 47 56 41

VOTRE MARCHÉ

Alimentation générale
15, avenue Marcel Perrin

ASSURANCE

GAN ASSURANCES

Cabinet Paris Assas
60, avenue Marcel Perrin
01 34 64 38 20
paris-assas@gan.fr

AUTO-ÉCOLE

AUTONOME CONDUITE

2 bis, rue de l'Isle Adam
01 75 81 50 03
relation.clients@autonomeconduite.fr
www.autonomeconduite.fr

AUTOMOBILE

CARROSSERIE DES 4 CHEMINS FIVE STARS

9, parc d'activités des 4 Chemins
01 30 36 08 10

EXCLUSIF AUTO

ZA Les Bosquets n°4
23, chemin des Bœufs
07 82 08 72 95
exclusifauto95@gmail.com

GARAGE DE LA PLAINE

Réparations et vente
49, route de Pontoise
01 34 21 58 40
contact@laplaine95.fr

GARAGE DES BOSQUETS - RENAULT

ZA Les Bosquets n°2
8, chemin des Bœufs
01 34 67 88 94
contact@garagedesbosquets.fr
www.garagedesbosquets.fr

L'AUTOMOBILE PARIS

Achat et ventes de voitures d'exceptions
35, chemin des Bœufs
ZA Les Bosquets n°2
09 70 68 04 60
contact@lautomobileparis.com
www.lautomobileparis.fr

LA CARROSSERIE AUTOMOBILE DE MÉRY

ZA Les Bosquets n°2
22, chemin des Bœufs
01 34 21 54 15
carrosmery@orange.fr
www.carrosserie-automobile-mery.fr

MY MOTOR CAR

10 parc d'activités des 4 Chemins
06 50 96 78 54
contact@mymotorcar.fr

Garage BOIREAU et FILS

Vente de véhicules neufs
et d'occasion
Réparation mécanique
Carrosserie toutes marques
Pré-contrôle - Contrôle technique
Recharge clim - Location véhicules

www.garage-boireau.com
01 34 73 38 65
37 rue Pasteur
95430 BUTRY-SUR-OISE

AVOCAT

SCP ACB - CABINET D'AVOCATS

Maître Alexandre Bouric
Maître Clémence Bouquin
11, avenue de la Libération
01 84 24 05 60
cabinet@avocats-acb.com
www.avocats-acb.com

BANQUE

LA BANQUE POSTALE

94, avenue Marcel Perrin
36 39

LCL - LE CRÉDIT LYONNAIS

43, avenue Marcel Perrin
01 34 48 24 21

BAR - TABAC - BRASSERIE

LE BISTROT DU CHÂTEAU

11, avenue Marcel Perrin
01 30 36 33 88

LE MÉRIDIEN

Centre commercial
"Les Jardins de la Bonneville"

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

17, avenue Marcel Perrin
01 72 58 96 02

COATCHING

CAROLINE DJAMGBEDJA

Professeur indépendante et conseillère spécialisée pour parents d'enfants TDAH
3, rue des Bruyères
07 48 48 99 36
carolinedj.dystdah@gmail.com
www.lesptitscoursdecaro.fr

COIFFURE - BEAUTÉ

BULLE DE BEAUTÉ

Institut de beauté
23, avenue Marcel Perrin
01 30 36 36 00

CORINNE BOITEL

Coiffeuse à domicile
06 81 17 74 25

L'POSI-TIF

Coiffure femme, homme et enfant
Centre Commercial "Les Jardins de la Bonneville"
01 34 48 19 04
Facebook : L'posi-Tif

Pierre BERDOULAT
Conception et Réalisation de terrasses et jardins

M'HAIRY COIFFURE

Coiffure mixte
9, avenue Marcel Perrin
01 30 36 40 39

VINCENT COIFFURE

Coiffeur à domicile
06 50 10 79 97
Déplacement sur Méry et ses environs

DÉMÉNAGEMENT

DÉMÉNAGEMENTS GRIÉ SA

Déménagement, transferts, garde-meubles
Rue Jean Brestel
Parc d'activités des 4 Chemins
01 34 21 59 31
grie.mon-gd.com

DÉSINSECTISATION

STOP PUNAISE HABITAT

Punaises de lit, cafards et blattes
2, place du Charme
07 61 72 75 98
contact@stoppunaisehabitat.fr
www.stoppunaisehabitat.fr

DIAGNOSTIC IMMOBILIER

AGENDA DIAGNOSTICS

34, avenue Marcel Perrin
01 34 24 97 65
contact95@agendadiagnostics.fr
www.agendadiagnostics.fr

ÉLECTRICITÉ

JULHE ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE

Électricité, travaux d'installation,
génie climatique
24, route de Pontoise
01 34 42 64 24
julhe@julhe-electricite.com
julhe-electricite.com

NH ELEC

50, chemin de Pontoise
06 46 74 06 55
contact.nhelec@gmail.com
www.nhelec.fr

EMPLOI

AGENCE CHRONOS INTÉRIM

Coopérative de travail temporaire
46 bis, avenue Marcel Perrin
01 34 64 04 92

ALIQUAM
Ressources humaines externalisées et recrutement
50, rue des Fougères
07 82 95 05 71
laure.codet@aliquam.fr
www.aliquam.fr

ESPACE VERT

ARBOR MUNDI PAYSAGES
Entretien et création de jardins.
Petits travaux de jardinage
20, rue de la Passiflore
06 02 31 81 69
contact@arbormundi.fr

ART VERT ET NETT
23, chemin des Bœufs - ZA Les Bosquets n°4
01 30 36 25 57
avn.paysagiste@gmail.com

ESPACE CLÔTURE ÎLE-DE-FRANCE
Pose de clôtures, barrières
7, chemin des Bœufs - ZA Les Bosquets n°2
01 34 21 66 66
www.espace-cloture-idf.fr

J.A.D.E - JARDINAGE À DOMICILE EXPRESS
9, rue des Lauriers
06 63 62 05 38
fdoor@jaradomiexp.fr
www.jaradomiexp.fr

JARDINS DU VEXIN
Paysagiste
50, chemin de Pontoise
01 34 21 60 80
contact@jardinsduvexin.fr
www.jardinsduvexin.fr

PIERRE BERDOULAT
Conception et réalisation
de terrasse et jardin
6, rue Jules Ferry
01 34 48 18 39
pierre@pierreberdoulat.fr
www.pierreberdoulat.fr

SAS SAUSSEY PIERRE PAYSAGE
Artisan paysagiste
65 bis, route de Pontoise
06 33 02 50 29
sausseypierre@hotmail.com

GESTION ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE

DYNAMIC COMPTABILITÉ
Expert comptable
27, rue des Fougères
06 23 97 33 43
mfontaine@dynamiccompta.fr
www.dynamiccompta.fr

L.A. GESTION 95

Assistante administrative et comptable.
Travail à distance ou dans les locaux du client
07 44 87 40 48
la.gestion95@gmail.com

FLEURISTE-DÉCORATRICE FLORALE

L'ATELIER ÉCRIN DE FLEURS

Décoratrice florale
47 boulevard du Père Joseph Wrésinsky
06 85 87 11 91

HÔTELLERIE

CAFÉ DE LA GARE

102, avenue Marcel Perrin
01 30 36 40 12
sasudg@gmx.com

IMMOBILIER

ACM IMMOBILIER

53, avenue Marcel Perrin
01 30 36 05 94
g.fidalgo@acmery.com
www.acmery.com

AGENCE GAY IMMOBILIER

27/29, avenue Marcel Perrin
01 30 36 44 93
gay.immo@orange.fr

AGENCE STÉPHANE PLAZA IMMOBILIER

54, avenue Marcel Perrin
01 39 60 00 80
merysuroise@stephaneplazaimmobilier.com
merysuroise.stephaneplazaimmobilier.com

HUMAN IMMOBILIER

24, avenue Marcel Perrin
01 30 27 46 00

HUMANIS IMMOBILIER

69, avenue Marcel Perrin
01 84 24 46 46
www.humanis-immobilier.fr

LAVERIE

LAVE SERVICE

Laverie automatique libre service
13, avenue Marcel Perrin
06 29 75 41 87

LAVE SERVICE WASH ME

Laverie automatique libre service
Route de Pontoise
Centre commercial
"Les Jardins de la Bonneville"
09 70 82 32 47

RALPH PRO CONFORT

ELAGAGE ESPACES VERTS

- Abattage, étêtage
- Dessouchage
- Taille de haies
- Création et tonte de pelouse
- Paysagiste
- Terrassement
- Débrousaillage de mur végétal et lierres
- Destruction nids de frelons & abeilles

ralphproconfort@gmail.com
41 rue de la Haute Borne à Eragny

DEVIS GRATUIT

06 12 85 36 72
01 72 58 28 95

LOCATION DE MATÉRIELS

BENNES MULTI SERVICES

Location de bennes (particuliers et entreprises)
74, rue de Pontoise
06 09 48 61 85
benms@free.fr
location-bennes-95.fr

EURONACELLES

Location de nacelles
ZA des Bosquets - 37, chemin des Bœufs
01 30 36 20 20
contact@euronacelles.fr

LOCATION DE SALLES

DOMAINE DE LA BASTIDE

80, rue Pierre Curie
01 39 32 70 99
reception@bastide95.com
www.bastide95.com

MAÇONNERIE, CARRELAGE ET PLOMBERIE

ACP

Plomberie, chauffage, sanitaire
8 ter, route de Sognolles
06 11 77 34 31
didier.fieffe@plomberieconcept.fr
www.acp-cognart.fr

A RENOV ACTIONS

Rénovation, isolation, peinture, carrelage, parquet, salle de bain
41, avenue de la Libération
06 64 74 28 33

BÂTISSEURS DE L'HERMITAGE

Constructeurs de maisons individuelles
20, rue Camille Plaquet
01 30 17 24 24

CARRELAGE GRES JEAN-PAUL

4, rue Villiers-Adam
06 35 34 96 62

CMC CONSTRUCTION

Travaux de maçonnerie générale
24, rue des Nordets
06 12 76 35 10 / 06 17 10 72 53
09 67 07 27 82
cmcconstruction@hotmail.fr

CMW Bâtiment

Travaux de couverture d'intérieur et de petite maçonnerie
44 bis, avenue Marcel Perrin
01 30 36 85 27 / 06 75 95 82 46
contact@cmw-batiment.fr
www.cmw-batiment.fr

Matthias GENEVEY
06 26 76 81 54

Travaux de jardinage
Taille de haie, débroussaillage, ramassage feuilles, pose de gazon...

Travaux de bricolage
Pose de terrasse en bois et cabane de jardin, peinture portail / clôture, ponçage / vernissage bois...

Maçonnerie paysagère
Petite dalle béton, bordure, pose pavé...

Siret : 914 608 492 00015

ae.geneveymatthias@gmail.com
31 b rue l'Isle Adam - 95540 Méry-sur-Oise

ENTREPRISE COLAROSSI TONY

Carrelage, plomberie, maçonnerie
5, rue du Bosquet
06 13 04 11 55
entcolarossitony@gmail.com

ENTREPRISE PIERRARD

Artisan chaudronnier, plomberie
29, rue de l'Oise
06 27 86 18 07
entreprise.pierrard@gmail.com

MONTEIRO HABITAT

Maçonnerie générale, rénovation immobilière
41, chemin de Pontoise
01 30 36 94 22
contact@monteirohabitat.fr
www.mhabitat.fr

S.O.S O.S

Plomberie, couverture, assainissement, électricité, étanchéité
14, route de Pontoise
01 88 60 80 05 / 06 13 22 72 42
depannage@sos-os.fr
www.sos-os.fr

MENUISERIE, FENÊTRES, TOITURES, ISOLATION THERMIQUE

ECO SOUFFLE

Isolation thermique et acoustique
50, chemin de Pontoise
06 46 74 06 55
mael@ecosouffle.fr
www.ecosouffle.fr

LES CHARPENTES FRANCILIENNES CHALMEL

6, résidence Les Terrasses
01 30 36 38 89 / 06 62 37 14 50
christophe.chalmel@wanadoo.fr

RENO FRANCE

Entreprise de menuiserie, fabriquant de vérandas
13, chemin des Bœufs
Z.A Les Bosquets n°2
01 34 64 50 43
renofranceveranda@gmail.com
www.renofrance-veranda.com

SOCIÉTÉ PREVOST

Fenêtre PVC, aluminium, bois, stores, volet roulant, dépannage
6 ter, avenue Marcel Perrin
06 09 45 51 80 / 01 71 04 73 83
contact@societeprevost.fr
www.societeprevost.fr

VINCENT COUVERTURE

· Depuis 3 générations
· Tradition & techniques modernes

bonjour

Rénovation et nettoyage tout type de toiture
Charpente - Nettoyage & débouchage gouttières
Étanchéité pieds de cheminées / velux
Étanchéité - Recherche de fuite - Peinture
Embellissement - Ramonage - Recherche de bruit
Destructions nids de frelons/abeilles et autres nuisibles

41 rue de la Haute Borne à ERAGNY
ets.vincent.couvreur@gmail.com

01 34 66 84 70
06 20 04 52 53

NETTOYAGE

MONDIAL NETTOYAGE
23, chemin des Bœufs
ZA Les Bosquets n°4
01 30 36 25 50
mondial.nettoyage.idf@gmail.com

OPTIQUE

LES OPTICIENS DE MÉRY
2, rue de l'Isle-Adam
01 30 36 00 00
opticmery@orange.fr
www.lesopticiensdemery.fr

LES OPTICIENS COSMAS
Route de Pontoise - Centre commercial
"Les Jardins de la Bonneville"
01 34 64 85 55
opticiens.cosmas@orange.fr

POSTE

LA POSTE
94, avenue Marcel Perrin
36 31 / www.laposte.fr

PÉPINIÉRISTE

PÉPINIÈRES POULAIN
78, chemin de Pontoise
01 34 40 58 85
contact@pepinieres-poulain.com
www.pepinieres-poulain.com

RAMONAGE, CHAUFFAGE, VENTILATION

GAZ SERVICE TECHNIQUE
Spécialiste chaudières à gaz, pompe à chaleur, climatisation, traitement de l'eau
1, chemin des Bœufs - Z.A Les Bosquets n°2
01 30 36 40 50
gazservicetechnique@wanadoo.fr
www.gazst.fr

SERVICES ECA
Chauffage, entretien, dépannage
9, rue de Frépillon
01 34 66 76 12
services.eca95@gmail.com

RÉCEPTION, SÉMINAIRE

CHÂTEAUFORM - CHÂTEAU DE MÉRY
Accueil de séminaires résidentiels et événements d'entreprises
9 bis, rue de l'Isle-Adam
01 30 28 69 69
www.chateauform.com

RELAXATION

CBD'EAU
Vente de produits à base de CBD
49 bis, avenue Marcel Perrin
06 64 34 20 20

Un espace végétal à votre service
PEPINIERES POULAIN
Le végétal
APRO paysage
minéraux | bois | fournitures
Les Matériaux
OUVERT AUX PARTICULIERS ET AUX PROFESSIONNELS
01 34 40 58 85
78, chemin de Pontoise
95540 Méry-sur-Oise
www.pepinieres-poulain.com

RESTAURANT

AU RESTAURANT DE LA MAIRIE

Restauration rapide
22, avenue Marcel Perrin
01 34 21 45 00

DIRECT PIZZA'S

Pizza, panini, pâtes, salades, sandwichs.
18, avenue Marcel Perrin
01 30 36 30 36

CAFÉ DE LA GARE

Bar, hôtel, restaurant
102, avenue Marcel Perrin
01 30 36 40 12
sasudg@gmx.com

IMIM DELICE

Restauration rapide
C. Commercial "Les jardins de la Bonneville"
imimdelice95540@gmail.com

LA COMTESSE DE SÉGUR

Bar restaurant, salon de thé
58, avenue Marcel Perrin
01 34 21 56 51

LA MIA STORIA

Restaurant italien, bar, pub
4, rue de l'Oise
01 30 36 40 40
www.lamiastoria.fr

LE CHIQUITO

Restaurant gastronomique
3, rue de l'Oise
01 30 36 40 23
lechiquito@free.fr
www.lechiquito.fr

MARVEL PIZZA

C. Commercial "Les jardins de la Bonneville"
01 34 48 92 14

PIZZA 2000

Pizzeria
40 ter, rue de Pontoise
01 34 48 17 37

TESORO MIO

Restaurant italien
42, avenue de La Libération
01 34 64 74 58
www.tesoromio.fr

SERVICES À LA PERSONNE

AB RENOV

Travaux, rénovation, bricolage intérieur...
45, avenue Marcel Perrin
06 60 85 52 30
abrenov95540@gmail.com
www.abrenov95540.com

MATTHIAS GENEVEY

Travaux de bricolage et de jardinage
31 bis, rue de l'Isle-Adam
06 26 76 81 54
ae.geneveymatthias@gmail.com

TOUT À DOM SERVICES

Services à la personne, jardinage, entretien des espaces verts
56, avenue Marcel Perrin
01 84 28 01 96
mery@toutadomservices.com
www.toutadomservices.com

SPORT

RAPHAËLLE

Coach sportive
06 50 47 44 87
raphaelle@powersculpttraining.com
www.powersculpttraining.com

VAL D'OISE AVENTURES

Centre de location de vélos
6 bis, avenue Marcel Perrin
09 52 92 52 22
contact.voa95@gmail.com
www.valdoise-aventures.paris/fr

VÉLO NEWS

Vente, réparation de cycles et accessoires
7, avenue Marcel Perrin
01 34 48 10 10
velo-news@orange.fr

TATOUAGE

MARINE INK TATTOO

7, ZA des 4 chemins
Facebook : Marine Merabtene
Instagram : marineink.tattoo

TAXI

BABYCABS

01 30 40 88 88 - sms 06 08 57 75 83
contact@babycabs.net
www.babycabs.fr

MERCURE VIP

Taxi conventionné. Véhicule accessible aux personnes en situation de handicap.
M. Hammachi
06 26 90 31 22
mercurevip@gmail.com
taxiflexi.fr

MILOUDA RAHHOU

06 51 76 98 20
rmilouda@yahoo.fr

PSL TAXI

Mme Lise Justinvil
06 07 88 60 41

VO - CAB

06 62 24 04 22
valdoisecab@gmail.com
vocab95.wixsite.com/vo-cab

TRAITEUR

BEAUFILS TRAITEUR

10, rue des Nordets
06 27 63 13 42
contact@beaufils-traiteur.fr
www.beaufils-traiteur.fr

COCKTAILS & SAVEURS

3, parc d'activité des 4 Chemins
01 30 36 74 87
devis@cocktailsetsaveurs.com
www.cocktailsetsaveurs.com

LES DEUX TABLIERS

Traiteur et chef à domicile
8, impasse la Plaine
les2tabliers@gmail.com
https://lesdeuxtabliers.com

PETITS PLATS ET GOURMANDISES

Traiteur événementiel
6, route de Sognolles
06 59 86 39 83
petitsplatsetgourmandises@orange.fr
petitsplatsetgourmandises.fr

Si vous ne figurez pas dans ce guide et désirez paraître dans la prochaine édition, veuillez indiquer vos coordonnées en lettres capitales.

Nom de la société / association : .....

Nom du directeur / président : .....

Adresse : .....

Tél. : .....

Mail ou site internet : .....

Activité : .....

A retourner : Ville de Méry-sur-Oise – service Communication
14, avenue Marcel Perrin - 95540 Méry-sur-Oise
ou par mail : communication@merysuroise.fr

URGENCES

- **Gendarmerie / Police secours :** 17
- **Pompiers :** 18
- **SAMU :** 15
- **Numéro d'appel d'urgence européen :** 112
- **Numéro d'appel d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes :** 114
- **Accueil des sans-abris :** 115
- **Brigade de Gendarmerie de Méry**
  4, avenue Marcel Perrin
  Tél : 01 30 36 06 00
- **SOS Médecins Val d'Oise**
  37, rue Edith Cavelle
  95320 Saint-Leu-la-Forêt
  Tél : 01 30 40 12 12
- **Pharmacie de garde**
  3237
- **Centre antipoison (Paris) : Centre Fernand Widal :**
  01 40 05 48 48
- **GDF - ERDF (sécurité dépannage Méry-sur-Oise) :**
  Numéro d'urgence Gaz 24h/24 et 7j/7 : 0 800 47 33 33
  (appel gratuit depuis un poste fixe)
- **Allo enfance maltraitée :** 119
- **Radicalisation stop-djihadisme :** 0 800 00 56 96
- **Drogues Info Service :** 0 800 23 13 13
- **Sida Info Service (n° Vert) :** 0 800 840 800

PRESTIGIO FERMETURES

PARC DES EPINEAUX
6 AV. ROLAND MORENO
95740 FREPILLON

SHOWROOM PERMANENT

FENÊTRES - PORTES - VOLETS
PORTAIL- CLOTURE

01 34 146 604

Les Opticiens Cosmas

01 34 64 85 55

2e paire offerte

Agréé mutuelle : TP+, Seveane, Carte Blanche

Heures d'ouverture :
du mardi au samedi en continu,
de 9h30 à 19h30 et le lundi de 15h à 19h.

relais colis

Centre commercial Intermarché
95540 Méry-sur-Oise

La Maison des Obsèques
GROUPE vyv

ÉTABLISSEMENTS RÉGIS 24h 7/7

POMPES FUNÈBRES • MARBRERIE • CONTRATS OBSÈQUES

231, rue de Paris
95150 **TAVERNY**
01 30 40 16 72
N° HABILITATION : 23-95-0162 I N° ORIAS : 18006843

6, place du Pont
95300 **PONTOISE**
01 39 90 82 00
N° HABILITATION : 22-95-0146 I N° ORIAS : 18006843

www.lamaisondesobseques.fr

1ER RÉSEAU FUNÉRAIRE FONDÉ PAR DES MUTUELLES

Harmonie mutuelle · mgen · MNT · mutac

La maison de santé

MAISON DE SANTÉ

1, route de Pontoise
Parking de La Luciole
(Face Intermarché)

La maison de Santé accueille : 4 médecins généralistes, 4 infirmiers, 2 orthophonistes, 2 ostéopathes, 1 podologue, 1 psychologue et 1 sophrologue/sophrothérapeute*.

CONSULTATION AU PAVILLON DE L'HORLOGE

5, avenue Marcel Perrin

Le pavillon de l'horloge accueille 2 sages-femmes* ainsi qu'une cabine de téléconsultation.

CABINE DE TÉLÉCONSULTATION

Des difficultés pour obtenir rapidement un rendez-vous avec votre médecin traitant ?

Les téléconsultations sont proposées le lundi, mercredi et vendredi de 12h à 17h.
Les enfants mineurs sont acceptés à partir de 14 ans, accompagnés d'un adulte.

Pour prendre rendez-vous

- Connectez-vous sur jetrouveunmedecin.fr
- Sélectionnez votre rendez-vous (jusqu'à 72h en avance)
- Notez le code qui vous sera demandé pour votre consultation

*** Retrouvez les professionnels de santé dans l'annuaire p.99**

ANNUAIRES DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

ANALYSES MÉDICALES

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES BIOGROUP

40, avenue Marcel Perrin
01 34 48 13 26
labo.merysuroise@biogroup.fr
www.biogroup.fr
Du lundi au vendredi de 7h à 12h30 et de 14h à 17h. Samedi de 7h30 à 12h30
Prélèvements sans rendez-vous.
Prise en charge 100 % - Tiers payant de la mutuelle.

DENTISTE

CABINET DENTAIRE

Dr Jean-Claude GREMBI
Chirurgien-dentiste
31, avenue Marcel Perrin
01 34 21 55 28
jcgrembi@free.fr

CABINET DENTAIRE MÉRYDENT

Dr. Vivian DINH et Dr. Cécile BOURUMEAU
3, rue des Écoles
01 34 48 89 23 (sur rendez-vous)
drdinh95@gmail.com

ERGOTHERAPEUTE

KAM ERGO

Ergothérapie à domicile
07 62 59 69 30
k.anne-marie@ergodomicile.fr

HYPNOTHÉRAPEUTE

MURIELLE CHEBAB

RDV à domicile
06 16 22 65 99
muriellechebabhypno@gmail.com
www.hypnotherapeute-val-d-oise.com

INFIRMIERS

RAYMOND CLAVER
CÉLINE DUPONT-BARBIER
CYNTHIA LADAUGE
AURÉLIE MULLER

Maison de Santé - 1 route de Pontoise
En journée, les dimanches et jours fériés : soins assurés à domicile.
Touche du digicode : 7
01 30 36 43 25
cabinetinfirmier95540@gmail.com

KINÉSITHÉRAPEUTE

CLAUDE BARDET

44, avenue Marcel Perrin
01 30 36 47 71
claude.bardet@wanadoo.fr

KINATHLÉTIK
3A ZA des 4 Chemins
09 73 89 47 84

KINESIS
72, avenue de la Libération
01 34 64 50 71
rdv@kinesis.fr
www.kinesis.fr

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

DR. SAHARA AZIS
Maison de Santé - 1 route de Pontoise
01 79 81 63 40
RDV sur Doctolib

DR. KARIM HAMIDI
Maison de Santé - 1 route de Pontoise
01 75 81 26 68
RDV sur Doctolib ou par téléphone

DR. SERGE HERRERA
Maison de Santé - 1 route de Pontoise
01 75 81 26 68
RDV sur Doctolib ou par téléphone

DR. LYNDA TAFFET
Maison de Santé - 1 route de Pontoise
09 88 52 02 33
RDV sur Smartagenda

NATUROPATHE

CANDICE GOLDSCHMID
RDV en ligne et au cabinet
8, allée des Bleuets
06 01 73 15 13
http://candice.naturopathe.free.fr

ORTHOPHONISTE

SOPHIE CABARET
Maison de Santé - 1 route de Pontoise
06 34 90 81 41
RDV sur perfactive.fr

ISABELLE GUICHARD
Maison de Santé - 1 route de Pontoise
01 34 64 88 00

ORTHOPTISTE

SOLÈNE LODDÉ
2, rue de l'Isle-Adam
07 82 79 72 74
RDV sur Doctolib

OSTÉOPATHE

AURÉLIE GNEUX
Maison de Santé - 1 route de Pontoise
06 51 31 45 19
RDV sur Doctolib ou par téléphone

BASTIEN LELOUP
Maison de Santé - 1 route de Pontoise
06 18 35 86 09
RDV sur Doctolib

HUGO MICHELET
2, rue de l'Isle-Adam
06 07 96 91 31
RDV sur Doctolib

PHARMACIEN

PHARMACIE DE LA GARE

69, avenue Marcel Perrin
01 30 36 34 66
martinechoux@orange.fr
Lundi : de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
Du mardi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30
Samedi : de 9h30 à 18h.

PHARMACIE DES JARDINS DE LA BONNEVILLE

Route de Pontoise
Centre commercial Intermarché
01 34 21 50 56
ph.delabonneville@gmail.com
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30
Samedi de 9h à 19h30

PODOLOGUE

ALEXANDRE LEDYS

Maison de Santé - 1 route de Pontoise
07 78 10 19 01
RDV sur Doctolib

PSYCHOLOGUE

EMELINE ADOTEVI

Psychologue, psychothérapeute (enfants, adolescents, adultes)
Maison de Santé - 1 route de Pontoise
RDV sur Doctolib

RÉFLEXOLOGUE

VANESSA RELTGEN

Réflexologue RNCP
142 boulevard du Père Wrésinski
07 67 06 27 28
vanessareltgen@gmail.com
https://vanessareltgen.wixsite.com/vanessa-reltgen-ei

SAGE-FEMME

JULIA BLANCHOT

Suivi de grossesse, entretiens prénataux, consultations d'hypnose dans le cadre de la vie de la femme (grossesse et hors grossesse) et consultation de demande d'IVG.

Cabinet du Pavillon de l'Horloge
5, avenue Marcel Perrin
RDV sur Doctolib

JOANNE HÉMET

Échographies obstétricales, échographie de vérification de stérilet, consultations de suivi gynécologique et rendez-vous d'IVG médicamenteuses.

Cabinet du Pavillon de l'Horloge
5, avenue Marcel Perrin
RDV sur Doctolib

SOPHROLOGUE

BLANDINE BARBEAU

Sophrologue - Relaxologue
16, allée de Giverny
06 73 04 93 88
blandine.barbeau95@gmail.com

ÉLISABETH FROISSART

Sophrologue Caycedienne
30, rue Pierre Curie
06 82 42 76 79
elisabethfroissart@hotmail.fr

ÉMILIE LEFÈVRE

Maison de Santé - 1 route de Pontoise
06 18 92 64 04
e.lefevrevasseur@gmail.com

NELLY LEGALLOIS

Sophrologie, sophro-analyse et relaxation
2, rue de L'Isle-Adam
06 20 48 33 45
deananell@yahoo.fr

VÉTÉRINAIRE

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DES 4 CHEMINS

44, avenue de la Libération
01 34 42 34 34
contact@vet4chemins.fr
www.vet4chemins.fr
Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 (fermeture à 18h le samedi).

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DE LA MAIRIE

6, avenue Marcel Perrin
01 30 36 48 17
mery@veterinaire-monveto.com
Du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 19h
Samedi : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

LE BUS PMI

Créé par le Conseil départemental, le "BUS PMI" est un service de proximité à destination des mamans et de leurs enfants en bas âge.

À bord du cabinet itinérant, un médecin, une sage-femme et une auxiliaire de puériculture vous proposent suivi médical des femmes enceintes, des bébés et enfants de moins de 6 ans, conseils en diététique et hygiène de vie, vaccinations, soutien à l'allaitement, contraception et accompagnement dans la relation parent-enfant.

Le Bus PMI est stationné 2 fois par mois sur le parking de La Luciole.

Consultations uniquement sur rendez-vous au 06 31 02 09 21.

Retrouvez le calendrier de circulation du Bus sur : www.valdoise.fr.

TOURISME EN VAL D'OISE

Circuits cyclotouristes : à vos pédales !

Après avoir obtenu un Trophée de l'innovation touristique du Conseil départemental du Val d'Oise, le projet de trois parcours cyclotouristes porté par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des trois Forêts (CCVO3F) voit concrètement le jour.

Il comportera plus de 50 kilomètres jalonnés, traversera nos 9 communes, proposera des informations touristiques sur les sites remarquables... Une manière sportive et originale de redécouvrir notre patrimoine naturel et touristique !

Les trois accès du parc du château de Méry ont été équipés de pass-vélos sécurisés.

Les circuits existants :

- **Circuit n°1 : Les Bords de l'Oise**

Boucle de 25 km (parcours en vert) avec un bonus de 5 km (parcours bleu) pour les amateurs de relief.

- **Circuit n°2 : La Vallée des Coquelicots**

Boucle de 10 km.

- **Circuit n°3 : Symphonie Nature**

Boucle de 21 km.

Les plans sont disponibles sur le site de l'office de tourisme de la CCVO3F : www.ccvo3f.fr et à l'accueil de la mairie.

PROMENADE DANS LE PARC DU CHÂTEAU

Chemin de promenade

- Eau libre et végétation associée
- Bassin artificiel
- Espace bâti (château, église..)
- Allée et terrasse stablilisées
- Chemin herbacé régulièrement entretenu
- Fossé et végétation associée
- Ancien parc paysager à thème

- Pelouse
- Pelouse complantée d'essences arborées ornementales
- Prairie mésophile
- Prairie humide à Colchique d'Automne
- Massifs arborés ornementaux ou alignements d'arbres
- Boisement rudéral
- Plantation forestière
- Aulnaie-frênaie
- Saulaie blanche
- Peupleraie
- Chênaie-frênaie à Chênaie-charmaie rudérale

Les arbres remarquables

1. Frêne à folioles étroites
2. Platane commun
3. Marronnier
4. Erable plane
5. Faux cyprès de Lawson
6. Chêne pédonculé
7. Tilleul à grandes feuilles
8. Hêtre pourpre
9. Cyprès chauve

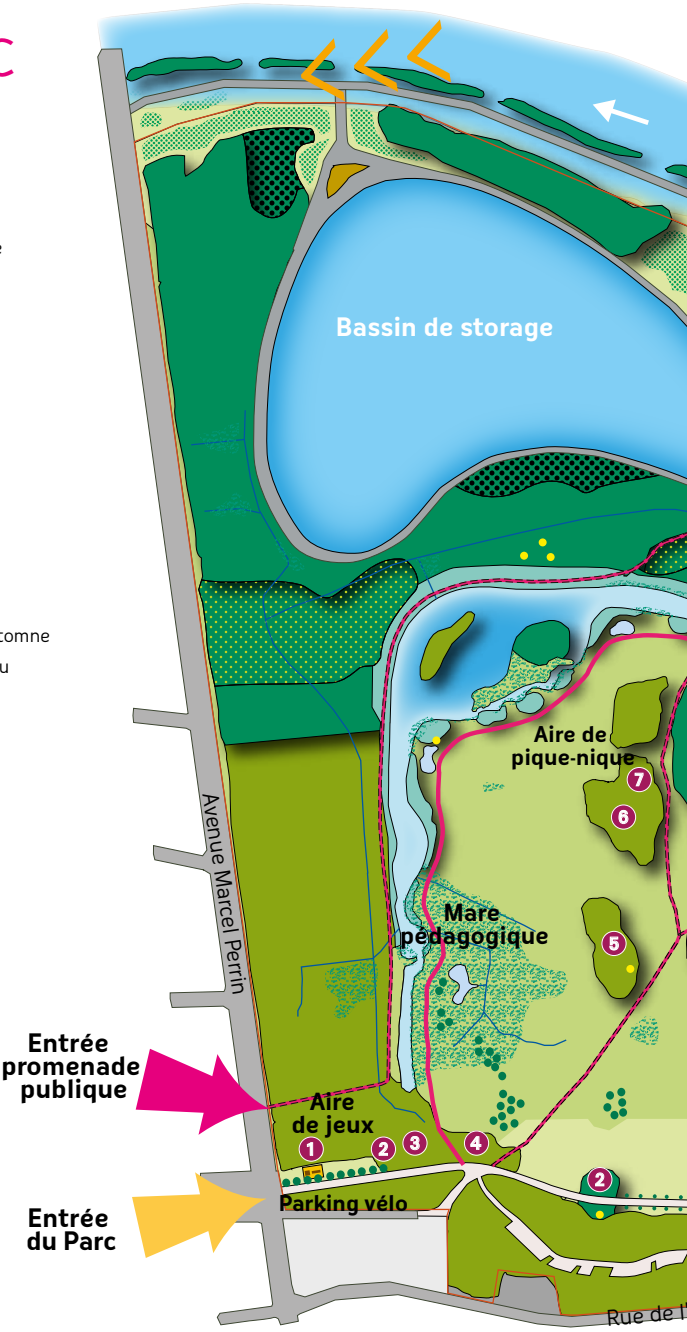

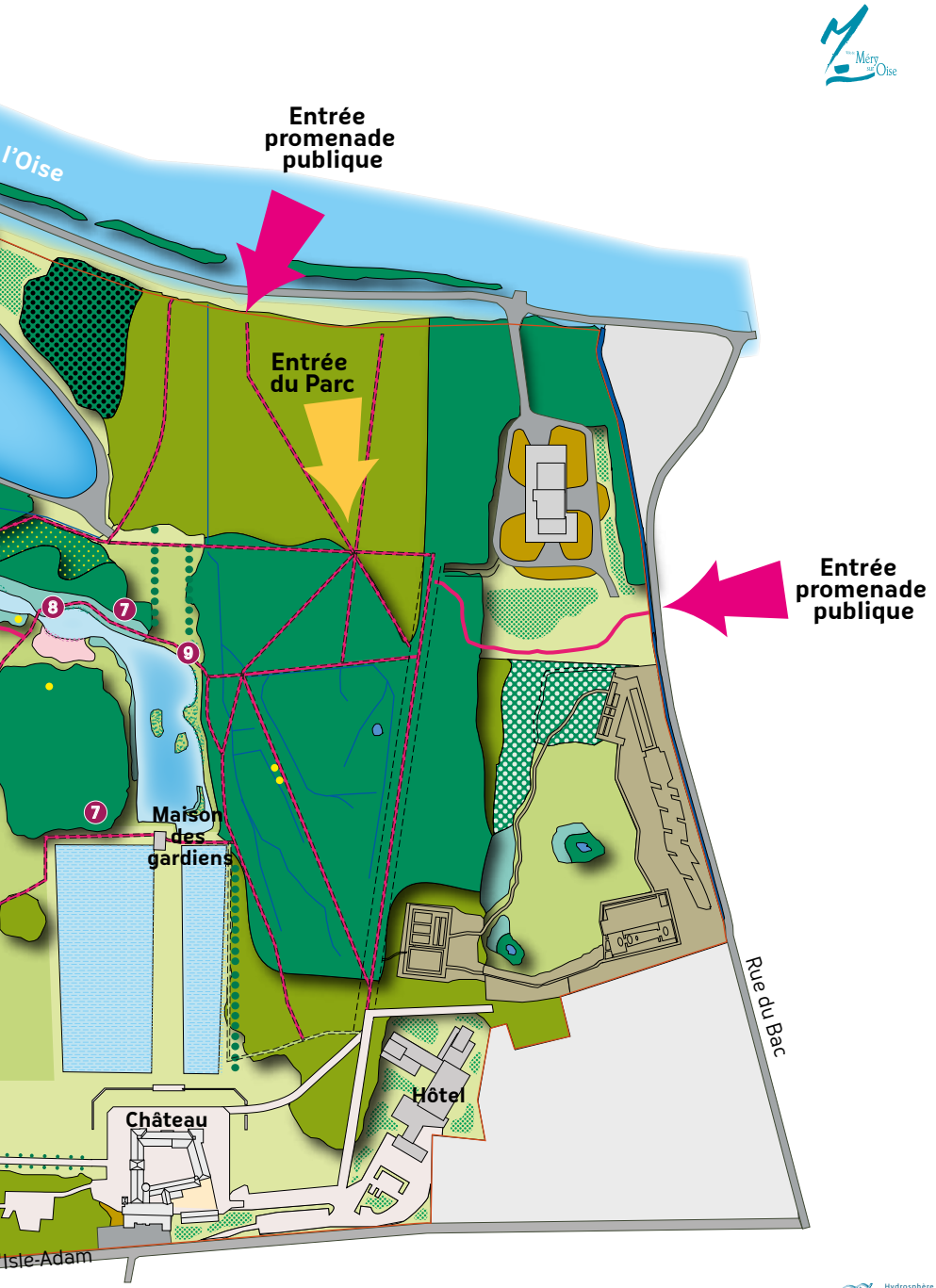
l'Oise
Entrée promenade publique
Entrée du Parc
Entrée promenade publique
8
7
9
7
Maison des gardiens
Château
Hôtel
Rue du Bac
Isle-Adam

PLAN du PARCOURS de COURSE à PIED

Distances

Borne/km	
4 /0,5km	24 /2km
10 /1km	32 /2,5km
16 /1,5km	36 /3km
	A /3,5km

Tracé du parcours

D Départ

A Arrivée

Pelouse

Forêt

Point d'eau

Portail

Borne avec signalétique

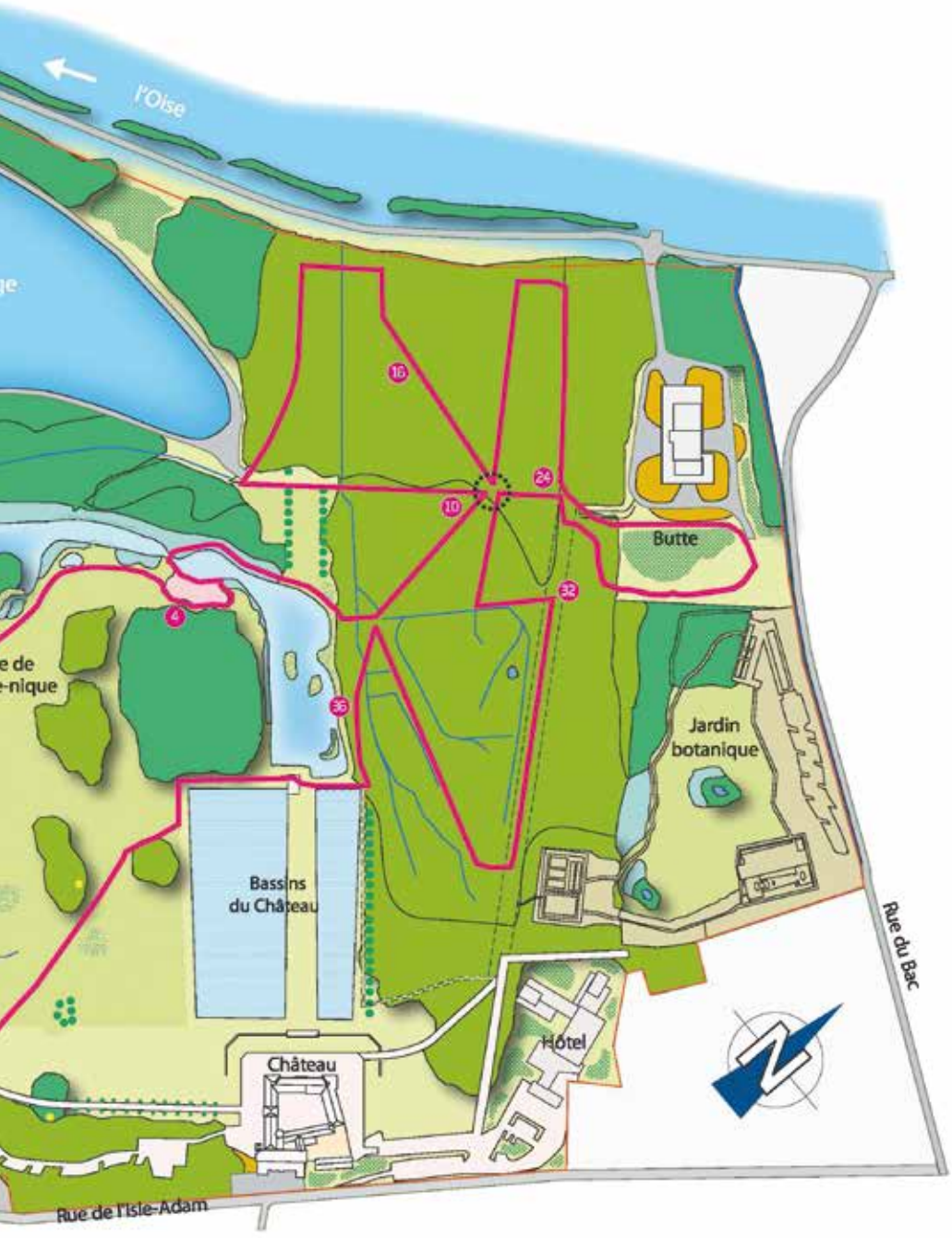
l'Oise
16
24
10
32
4
36
Butte
Jardin
botanique
Bassins
du Château
Hôtel
Château
Rue du Bac
Rue de l'Isle-Adam

INDEX DES PARTENAIRES

La Municipalité de Méry-sur-Oise a édité ce guide grâce à la collaboration des annonceurs publicitaires. Consultez-les pour vos achats en vous recommandant de cet ouvrage, ils ne manqueront pas de vous réserver le meilleur accueil.

Alimentation :
- Intermarché ..... 4e de couv
  01 30 36 44 22

Automobile :
- Garage Renault Boireau & Fils
  01 34 73 38 65 85

Beauté :
- Bulle de beauté ..... 2e de couv
  01 30 36 36 00

Conception et réalisation de terrasses et jardins :
- Société Pierre Berdoulat 86
  01 34 48 18 39

Couverture / charpente / étanchéité :
- Vincent couverture 91
  06 20 04 52 53

Culture / Loisirs :
- Le Grand Cercle 64
  01 34 30 48 00

Climatisation :
- Pro Services Conseils ..... 2e de couv
  06 01 88 70 35

Électricité :
- Eric Gesret 19
  06 60 45 18 79
- NH Elec 2
  06 46 74 06 55

Entretien espaces verts :
- Jardins du Vexin 88
  01 34 21 60 80
- Ralph Pro Confort ..... 89 + 3e de couv
  06 12 85 36 72

Fenêtres / portails / portes :
- Prestigio fermetures 97
  01 34 14 66 04
- Société Prévost 2
  01 71 04 73 83

Immobilier :
- Keymex 4
  06 83 92 15 68 - 06 30 35 51 62

Isolation :
- Eco souffle 4
  06 46 74 06 55

Matériaux aménagement jardin :
- Apro Paysage 87
  01 77 35 17 08
- Espace clôture 87
  01 34 21 66 66

Opticien :
- Les Opticiens Cosmas 97
  01 34 64 85 55

Partenaires :
- Despierre 19
  01 30 73 26 26
- Monti 19
  01 30 32 28 05

Pépinière :
- Pépinières Poulain 92
  01 34 40 58 85

Plomberie / chauffage / sanitaires :
- ACP Plomberie 19
  01 34 69 43 38 - 06 11 77 34 31
- Artisan 2000 ..... 3e de couv
  06 61 98 40 00
- Gaz service 84
  01 30 36 40 50

Pompes funèbres :
- La Maison des Obsèques 97
  01 30 40 16 72

Restaurant :
- Le Chiquito 93
  01 30 36 40 23

Services à la personne :
- Matthias Genevey 90
  06 26 76 81 54
- Tout à dom 94
  01 84 28 01 96

Transport de personnes :
- Taxi Boukkari 2
  07 86 62 57 29
- Taxi Justinvil 4
  06 07 88 60 41

Travaux Publics :
- Cogetrans 26
  01 34 21 54 97

Tatouage :
- Marine Ink Tattoo 84
  06 15 28 84 52